



Saint Lub' INFO



NUMÉRO
104

Décembre 2024



ÉLÉMENTS PHARES :

Actualités mairie

Associations

Invitation aux vœux 2025

Travaux

Rejoignez-nous sur nos réseaux :



www.ville-saint-lubin-des-joncherets.fr

ÉDITO

Qu'est devenue la responsabilité et l'équité dans notre commune ?

Nous sommes vraiment plongés dans un monde curieux qui oublie complètement ses fondements.

Le monde associatif connaît aujourd'hui une dérive surprenante.

Son essence qui a toujours été la solidarité, le collectif, l'équité, est devenue pour beaucoup synonyme d'individualisme et d'égoïsme pour « son groupe ».

C'est un peu un « coup de gueule » que je pousse à travers cet édito car la situation est devenue insupportable.

Notre commune a toujours voulu être serviable et attentive envers ses administrés.

Pour cela elle s'est équipée de bâtiments, de services, qui devaient être un confort pour tous avec en contrepartie une prise de conscience de leur valeur, de leurs coûts, donc à un minimum de respect pour eux et accessoirement un peu de reconnaissance envers la commune. On en est bien loin.

Pour votre information nous avons à ce jour :

- Une salle des fêtes,
- Une salle à l'Ermitage,
- Quatre écoles,
- Deux centres de loisirs,
- Deux salles associatives,
- Une bibliothèque,
- Un dojo,
- Deux stades,
- Deux vestiaires,
- Deux terrains de tennis,
- Un gymnase,
- Une crèche,
- Une maison France Services.

Bref, l'équipement d'une ville de 10 000 habitants. Problème ! Nous ne sommes que 4 000. Donc 4 000 à contribuer à leur fonctionnement... Voyez-vous où je veux en venir ?

C'est très simple. Pour faire fonctionner tout cela, le chauffer, l'entretenir il faut des sous, de la monnaie, des euros... donc des recettes obtenues par les impôts ! *(Les subventions pour le fonctionnement sont plus que rares.)*

Crise des énergies oblige, la solution choisie par la municipalité est de faire des économies sur les frais de fonctionnement donc, entre autres, de chauffage plutôt que d'appuyer sur le bouton impôt !!

Cela ne se fait pas sans sacrifice ni renoncement à un confort d'utilisation parfois exagéré et à une optimisation, voire une réduction des utilisations.

Pensez-vous que chauffer à 15°C ou 18°C un local (comme le gymnase) de 8 000 mètres cube (soit 32 pavillons de 100m² au sol) pour une dizaine de personnes soit aujourd'hui réaliste et sérieux dans le contexte actuel ? Et ce n'est qu'un cas parmi tant d'autres.

Un rappel : Le coût de l'énergie gaz a explosé et est aujourd'hui passé de 50 000€ en 2021 à 240 000€ en 2024. Et je ne parle pas du reste.



ÉDITO

Nous essayons donc depuis des mois, voire plus, de faire comprendre cette problématique. Lors de réunions, tout le monde semble y être sensible mais les démons de la « commune providence » reviennent très vite dans les esprits de certains et prennent le contrôle des comportements.

Emails parfois plus qu'incorrects, publications via les réseaux sociaux, tout est bon pour tenter de dénigrer, d'infléchir nos actions, nos décisions quelles qu'elles soient.

C'est peine perdue, nous ne céderons pas aux chants ou plutôt aux hurlements des sirènes.

Notre motivation est intacte et notre volonté de mettre en place une forme d'équité entre nos concitoyens s'amplifie à chaque abus constaté.

Nos objectifs :

Tout d'abord, les enfants dans les écoles, qui sont un des rouages importants de notre commune et de notre société. Leur donner les moyens d'apprendre la vie et ses règles et leur permettre de découvrir les autres et autre chose, au travers de « voyages scolaires » de sorties, d'animations, sont pour nous des priorités.

Autre priorité : les personnes âgées. Nous avons eu dernièrement le traditionnel repas de anciens.

Pour bon nombre d'entre eux, c'est une occasion de rompre la solitude ou la routine quotidienne. Après une vie de travail, nous leur devons notre soutien, notre aide pour continuer le chemin sans ennui et sans tracas. Ces personnes-là ne réclament rien, n'exigent rien et donc nous les oublions souvent. Cet oubli est souvent dû à l'omniprésence des réclamations, des exigences de personnes qui, sous couvert d'être représentatifs d'adhérents nombreux (*c'est ce qu'ils disent !*), pensent être la priorité des priorités. Ce sont donc des centaines de milliers d'euros (*Oui ! Vous avez bien lu, des centaines de milliers d'euros*) que l'on dépense dans les équipements et les bâtiments pour les satisfaire, mais en vain.

Rien n'est assez grand, assez confortable pour leurs activités.

Mais tout change et tout a une fin.

A ce jour, nous faisons le bilan financier de tous ces secteurs et nous sommes convaincus de pouvoir établir rapidement une équité dans les aides et les investissements.

Je terminerai sur ce dicton :

«À trop tirer sur la corde, elle finit par se rompre.»

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

*Pascal ARTÉCHÈA,
Maire de la ville de Saint-Lubin-des-Joncherets*



ACTUALITÉS MAIRIE P.2-12

Édito
La crise agricole
Départs à la retraite
Décès de Catherine GOUET
Espace France Services
Invitation aux vœux 2025

Les Bonshommes Olympiques
Repas communal
Mutuelle communale (suite)
SAE Paquetterie vous informe...
Historique - partie 2



VIE ASSOCIATIVE P.30-33

Forum des Associations
Témoignages de nos associations
Art Photo Club 28
Art de la peinture
Les Potriots Volants

Association QI Gong
Juvaboun
Nouveauté au Centre Edouard Hoff !



ÉCOLES/ENFANCE & JEUNESSE P.13-18

Le goûter de fin d'année scolaire
Les effectifs dans nos écoles
Alerte sur l'utilisation des écrans

Le Relais Petite Enfance
Les Petits Loups de la Garenne
Les Petits Pandas du Clos
Les Enfants du Parc



ENVIRONNEMENT P.34-35

Période grand froid : Vous avez besoin d'aide ?
Le saviez-vous ? Les hérissons
Le saviez-vous ? Les taupes



TRAVAUX P.19-22

La Paquetterie
La Maison Bleue
Le stade de la Leu
La piste verte cyclable

Eclairage Loup de la Garenne
Réfection de la cuisine de l'école du Clos
Immeuble rue du 8 mai



CIVISME P.36-38

Les bonnes relations de voisinage
Port de la muselière
Les règles à respecter en trottinette électrique



ÉTAT CIVIL P.39-40

Ils sont nés
Ils se sont mariés

Ils se sont PACSÉS
Ils nous ont quitté



ENTREPRISES LUBINOISES P.23-24

La Romantica - La team de Fred !
EUROREPAR
L'histoire de Précis Rectif



JEUX P.41-42

Retrouvez à quel sport appartiennent les balles
Sudoku - Niveau moyen
Retrouvez le traineau du Père-Noël
Coloriage



COMMÉMORATIONS P.25

Le 21 Août 2024
11 Novembre 2024



NOËL P.43

Concours de dessin



FESTIVITÉS & ANIMATIONS P.26-29

13 juillet 2024
Spectacle d'halloween
Concours des maisons fleuries
Thé dansant

Repas des Anciens
La semaine bleue
Cadeaux aux anciens



AGENDA P.44

Agenda jusqu'au mois de Mars 2025

Saint Lub'Info n°104 - Décembre 2024

Directeur de la publication : **Pascal ARTECHEA**

Rédaction, coordination & réalisation : **Service communication de la Mairie de Saint-Lubin-des-Joncherets**

Photos & illustrations : **Tous droits réservés © Élus municipaux - © Freepik**

Impression : **TITOS PAINT - 20, rue de Vlaininck 28380 Saint-Rémy-sur-Avre - Siret : 83228732000010**

Site internet : **www.titos-paint.fr** - Tél : **02 36 69 59 73**

Tirages : **2000 exemplaires**

Ville de Saint-Lubin-des-Joncherets - 8, rue Charles Renard 28350 Saint-Lubin-des-Joncherets

Tél : **02.32.58.01.23** - Mail : **mairie@ville-saint-lubin-des-joncherets.fr**

Magazine disponible **en Mairie** ou en ligne sur **www.ville-saint-lubin-des-joncherets.fr**

La crise agricole

Beaucoup s'interrogent sur les problèmes que rencontre le monde agricole.

Les interprétations médiatiques étant nombreuses, nous avons sollicité nos jeunes agriculteurs afin d'avoir des informations claires sur ce sujet.

PRODUIRE POUR NE PAS EN VIVRE ?...

LA CRISE AGRICOLE NOUS CONCERNE TOUS

Le système agricole français a beaucoup évolué notamment sous l'influence de la Politique Agricole Commune (PAC créée en 1962), dans un contexte d'après-guerre, avec la nécessité de produire davantage et, pour corollaire, une industrialisation de l'agriculture aboutissant à favoriser le libéralisme.

En France, l'effectif des agriculteurs, au nombre de 2,5 millions en 1955, est passé aujourd'hui à moins de 390 000 agriculteurs.

Sur notre commune, quelques rares (*quatre*) agriculteurs céréaliers, dont un éleveur, sont actuellement en exercice.

Pour la première fois depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la balance commerciale agricole a baissé en 2023 : nous achetons plus de produits agricoles à l'étranger que nous en vendons, alors que la France est la 1^{ère} puissance agricole européenne.

L'origine française de nos produits se fait de plus en plus rare sur nos étales de supermarché en dépit des grandes disparités au niveau des normes environnementales et sanitaires.

L'importation de produits ne répondant pas aux mêmes normes que celles de la France (*viande aux hormones...*) continue : les accords du Mercosur en cours (*entre les pays de l'Union Européenne et certains pays de l'Amérique du Sud*) seront bientôt signés !

Notre production est ainsi bousculée par les marchés mondiaux, pendant que nous sommes questionnés sans cesse sur nos pratiques par les administrations, mais aussi par la société, les médias... Un fossé s'est creusé et une perte de confiance s'est installée dans l'agriculture française conventionnelle qui subit toujours plus de normes de la part d'une Europe devenue oppressante.

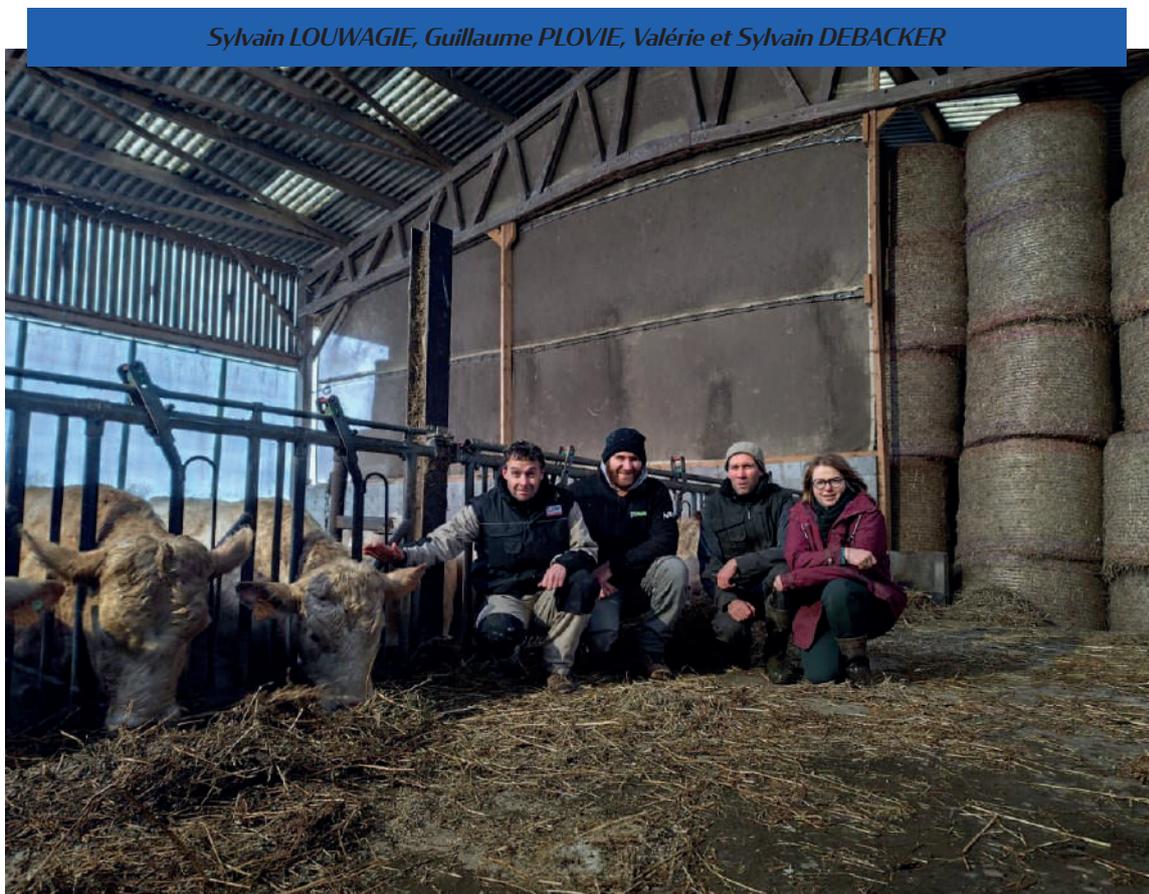
Nous, agriculteurs, vivons un malaise grandissant exprimé à plusieurs reprises.

L'endettement et la perte de compétitivité poussent, chaque jour, un agriculteur à mettre fin à sa vie...

Ces constats alarmants aggravent la situation agricole déjà critique, cristallisent la colère des agriculteurs et mettent en péril notre souveraineté alimentaire.

ENSEMBLE, mobilisons-nous pour un avenir plus sain et plus juste.

Sylvain LOUWAGIE, Guillaume PLOVIE, Valérie et Sylvain DEBACKER, Nicolas GERNEZ



Sylvain LOUWAGIE, Guillaume PLOVIE, Valérie et Sylvain DEBACKER

Départs à la retraite



Séquence émotion à l'école du Parc pour le départ à la retraite de Madame Fatima BOUFAR. Monsieur le Maire avait convié les enfants et les enseignants de l'école du Parc afin de lui faire une surprise. Ce fut une joyeuse cérémonie, empreinte d'émotion et de rires pour remercier cette agente municipale pour ses 30 ans de service dans les écoles.

C'est dans l'intimité que Madame Khira ABIDI, a, pour sa part choisi de célébrer son départ. Après 20 ans de service au sein de notre commune (*comprenant des périodes de CDD avant titularisation*), elle s'est vu offrir des fleurs et cadeaux en remerciement des tâches accomplies auprès des enfants. Monsieur le Maire et l'ensemble du conseil municipal remercient chaleureusement ces deux employées communales qui ont oeuvré pour la bonne marche de nos écoles.



Décès de Catherine GOUET

C'est avec une profonde tristesse et une grande émotion que nous avons appris le décès brutal de Madame Catherine GOUET, agente technique, survenu le dimanche 1^{er} septembre. En activité depuis 34 ans au sein des différentes écoles et bâtiments de la collectivité, Madame Catherine GOUET exerçait depuis 2014 ses fonctions au sein du Multi-Accueil «La Ribambelle», pour le plus grand plaisir des enfants et des familles.

Nous gardons le souvenir d'une collègue intègre, à l'écoute et appréciée de tous pour son professionnalisme et ses qualités humaines.

Âgée de 52 ans, elle était la maman de 2 enfants.

Monsieur le Maire, l'ensemble du personnel municipal et des conseillers municipaux adressent leurs sincères condoléances à sa famille.



Espace France Services



France Services, c'est quoi ?

Vos conseillères **France Services** vous accueillent, vous informent, vous orientent dans vos démarches de la vie quotidienne au **1^{er} niveau d'information** sur vos droits et aides en ligne et/ou hors ligne selon vos besoins. Elles sont également présentes pour faire le **lien** entre les organismes et les usagers. Sont mis à disposition des ordinateurs en libre-accès avec imprimante, pour effectuer vos démarches en toute autonomie ou avec un accompagnement. Afin de mieux connaître le public de notre bassin de vie, l'équipe **France Services** vous propose un sondage, joint à ce magazine, afin de répondre au mieux à vos besoins/attentes.

France Services vous aide pour vos démarches administratives, l'Espace France Services, mis en place par l'État, vous permet d'accéder en un seul et même lieu aux principaux organismes des Services Publics :



Des permanences hebdomadaires ou mensuelles sont tenues dans nos locaux **sur rendez-vous** à France Services:

- Les Assistantes Sociales du Département,
- le Centre Communal d'Action Sociale,
- La Mission Locale,
- l'Assistante Sociale de la Carsat,
- les Impôts (*lors des déclarations des revenus*)



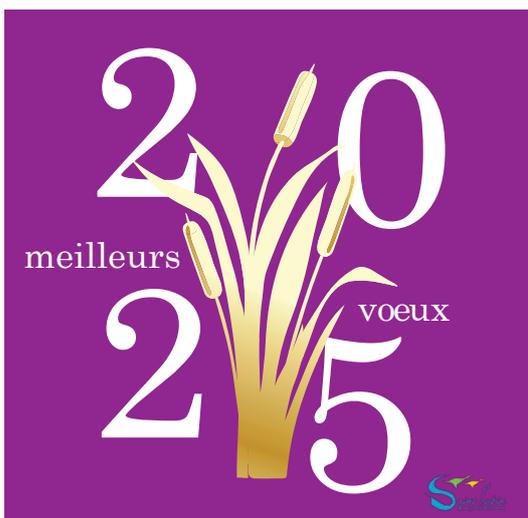
☎ 02.32.58.15.70

✉ maisonfranceservices@ville-saint-lubin-des-joncherets.fr

<https://www.linkedin.com/in/france-services-saint-lubin-des-joncherets-460728298/>

Liberté
Egalité
Fraternité

Invitation aux vœux 2025



Le conseil municipal et le personnel de Saint-Lubin-des-Joncherets ont le plaisir de vous inviter à la traditionnelle **cérémonie des vœux qui se tiendra le samedi 11 janvier 2025 à 19h00 dans notre salle des fêtes.**

Ce sera aussi l'occasion de remettre le prix du Legs Lefèvre récompensant l'élève lubinois ayant obtenu le meilleur résultat au brevet.

A l'issue de cette cérémonie, un moment d'échanges et de convivialité se déroulera autour d'un cocktail.

Dans l'attente de vous y retrouver.

Les Bonshommes Olympiques

Vous les avez sûrement remarqué un peu partout dans notre commune : colorés, grands et surtout sportifs !! Vous l'avez deviné, il s'agit des bonshommes olympiques, qui ont décoré nos parterres de fleurs durant la période des olympiades. Ils ont tous été réalisés par le personnel des services Techniques et des Espaces Verts à qui nous adressons nos sincères félicitations pour la parfaite réalisation de ces bonshommes. Certains ont subi des actes de vandalisme que nous déplorons vivement, mais fort heureusement beaucoup ont survécu, et vous aurez prochainement le plaisir de les retrouver dans nos espaces sportifs (*dojo, stades, etc..*)



« La destruction, la dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui est punie de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 à 75 000 € d'amende ainsi qu'une peine de travail d'intérêt général ».



Repas communal



Le mercredi 30 octobre, Monsieur le Maire a invité l'ensemble des agents municipaux à un repas festif au Centre du Haut Venay. Ce fut l'occasion pour la municipalité de remercier l'ensemble de ses collaborateurs pour leur investissement dans notre ville, et un moment de partage fort agréable avec des échanges interservices (*administratifs, techniques...*)

Mutuelle communale (suite)



Voici les derniers chiffres concernant la mutuelle communale :

- 5 foyers supplémentaires couverts depuis nos derniers résultats communiqués, cela porte à une trentaine le nombre de foyers couverts.
- Reprise d'un contrat pour un couple de 80 ans à garanties supérieures chez AXA avec économie annuelle de 1280€.
- Juillet 2024 : Une personne seule en difficultés financières, qui n'avait plus de mutuelle, a souscrit chez AXA grâce à la mutuelle mise en place par la commune.



Pour toute demande d'information ou de devis, contactez votre conseiller AXA :

Donatien Grangeray
06 79 64 70 15
Mail : donatien.grangeray.am@axa.fr
Adresse : 27570 Les Brûlés d'Acon



Les avantages de l'offre «Assurance Santé pour Saint-Lubin-des-Joncherets» :

1. Une **complémentaire santé modulable** selon vos besoins.
2. Un **tarif avantageux** négocié pour les habitants de votre commune.
3. Une **offre simple et accessible à tous**, sans questionnaire médical.
4. Un **accès à des services innovants** : tchat prévention médical et social, second avis médical...
5. Un **accompagnement quotidien** proche de chez vous.

Jusqu'à -20% sur vos contrats santé⁽¹⁾

(1) Voir condition auprès de votre conseiller.

A noter sur vos agendas !

Une réunion publique d'information est prévue le
Judi 20 Mars 2025 à 18h
à la salle des fêtes de Saint-Lubin-des-Joncherets



SAE Paquetterie vous informe...

Evolution des tarifs des factures Eau et Assainissement 2025-2026



REFORME des redevances de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (A.E.S.N = Organisme public d'État)

Les redevances des agences de l'eau sont essentielles pour financer les actions de préservation de l'eau et des milieux aquatiques. Elles sont perçues auprès des usagers de l'eau, contribuant ainsi à la lutte contre la pollution, à la protection de la santé et de la biodiversité, et garantissant la quantité et la qualité de l'eau.



Le SAEP perçoit ces redevances et les reverse en intégralité à l'A.E.S.N

Quelles sont les redevances nouvelles ?

3 nouvelles redevances remplacent les redevances de pollution domestique et de modernisation des réseaux de collecte sur les factures d'eau et d'assainissement :

- ✚ Une redevance sur la consommation d'eau potable
- ✚ Une redevance pour la performance des réseaux d'eau potable
- ✚ Une redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif

Objectif des nouvelles redevances :

- ✚ Rééquilibrer progressivement l'origine des contributions pour moins faire peser la fiscalité de l'eau sur les ménages,
- ✚ Valoriser les efforts des collectivités pour une gestion patrimoniale vertueuse et accroître les capacités financières des agences de l'eau,
- ✚ Dégager de nouveaux moyens pour permettre le déploiement du Plan Eau afin d'accompagner plus vite et plus fortement les territoires et acteurs économiques face à l'urgence climatique

Quand la réforme entre-t-elle en vigueur ? A compter du **01 JANVIER 2025**, tous les abonnés à un réseau d'alimentation en eau potable (qu'ils soient ensuite raccordés à un réseau d'assainissement collectif ou non) devront s'acquitter de **la redevance sur la consommation d'eau potable**. Elle sera basée sur les volumes d'eau potable facturés et **remplacera donc l'actuelle redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique** visible sur les factures d'eau. Cela concerne toutes les factures d'eau émises à compter de cette date, peu importe la période de consommation.

Les **redevances de performances** s'appliqueront également sur les volumes facturés au titre de l'alimentation en eau potable **et** de l'assainissement collectif selon le cas, sur les factures des abonnés.

Impact des redevances sur le prix du m3 d'eau en € HT

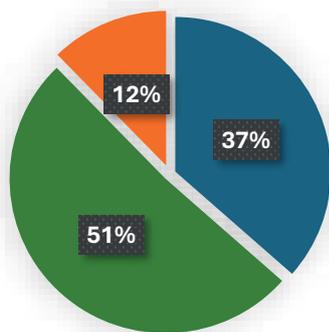
	2024 Anciennes redevances	2025	2026 à 2030
Redevance sur la consommation d'eau potable	0.38	0.46	0.34
Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable – tarif maximum	-	0.085	0.148
Redevance de prélèvement sur la ressource en eau	0.08	0.09	0.09
COUT DES REDEVANCES EAU / M3	0.46 € HT/m3	0.635 € HT / m3	0.578 € HT / m3
Redevance pour la performance des réseaux d'eaux usées – tarif maximum	0.185	0.089	0.356
COUT DES REDEV EAU ET ASST / M3	0.645 € HT / m3	0.724 € HT / m3	0.934 € HT / m3

(*) tarifs maximums pouvant être minimisés avec un coefficient lié à la performance des réseaux

Evolution des tarifs des factures Eau et Assainissement 2025-2026

Coût d'une facture d'eau de 100 m³ – différence 2024/2025/2026
Avec les redevances AESN aux taux maximums

Facture réelle 2024 Eau et Assainissement 100 m³

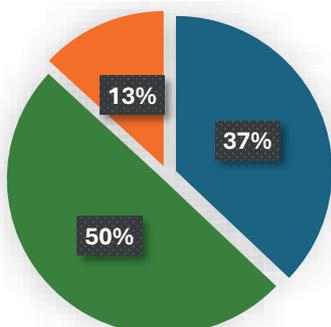


FACTURE 2024 : 560.65 € TTC	
Part SAEP EAU	204.67 €
Part SAEP ASST	287.10 €
Organisme public Agence Eau Seine Ndie	68.88 €

+ 24.96 € TTC / an sur une facture de 100 m³ :

- + 12.66 € TTC en eau
- + 4.40 € TTC en asst
- + 7.90 € TTC redev. AESN

Projection facture 2025 Eau et Assainissement 100 m³ (tarifs votés le 21/11/2024) ❖ voir commentaire bas de page

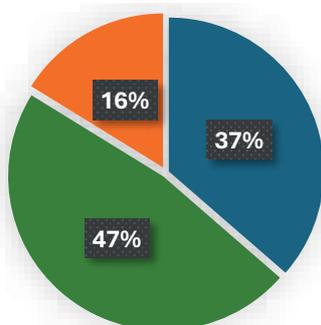


FACTURE 2025 : 585.61 € TTC	
Part SAEP EAU	217.33 €
Part SAEP ASST	291.50 €
Organisme public Agence Eau Seine Ndie	76.78 €

+ 34.00 € TTC / an sur une facture de 100 m³ :

- + 8.44 € TTC en eau *
- + 2.20 € TTC en asst *
- + 23.36 € TTC redev. AESN

Projection facture 2026 Eau et Assainissement 100 m³ (*Hypothèse de tarifs SAEP pour 2026)



FACTURE 2026 : 619.61 € TTC	
Part SAEP EAU	225.77 €
Part SAEP ASST	293.70 €
Organisme public Agence Eau Seine Ndie	100.14 €

❖ 2025 : Augmentation du coût du m³ d'eau et du m³ d'assainissement

Considérant l'évolution des coûts de l'électricité, des matériaux, du carburant et des prestations de services ces 3 dernières années, le SAE Paquetterie se voit dans l'obligation de répercuter l'augmentation de ces charges fixes sur les prix des m³ d'eau et d'assainissement. Le Conseil Syndical a donc décidé d'une augmentation de près de 0.13 € TTC /m³ sur le prix de l'eau et de 0.044 € TTC sur le m³ d'assainissement (effet au 01.01.2025).

Historique - Partie 2...

L'HISTOIRE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE AU 20ÈME SIÈCLE À AUJOURD'HUI

Entre les deux guerres mondiales, l'école publique continue de se structurer, bien que la Première Guerre mondiale marque un ralentissement des réformes. À la fin des années 1930, face à l'évolution sociale et aux besoins d'un pays en reconstruction, **l'obligation scolaire est étendue jusqu'à 14 ans**. Le Front Populaire introduit des réformes sociales et scolaires, visant une éducation plus égalitaire, notamment par l'ouverture d'écoles et d'internats pour les élèves défavorisés. Ces évolutions amorcent une réflexion plus large sur **l'accès à l'éducation pour tous**.

Après la Seconde Guerre mondiale, le plan Langevin-Wallon de 1947 propose une réforme ambitieuse qui envisage une scolarité unifiée jusqu'à 18 ans et prône une école capable de s'adapter aux talents et aux besoins de chaque enfant. Bien que jamais complètement appliqué, ce plan influence fortement les réformes à venir. **En 1959, la loi Berthoin prolonge l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans**, affirmant le droit à une éducation plus longue pour tous les jeunes. Le collège unique est institué en 1975, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, rendant obligatoire un socle commun d'enseignements pour tous les élèves jusqu'à la fin de la troisième. Ce modèle vise à démocratiser l'enseignement secondaire et à **réduire les inégalités scolaires**.

Entre les années 1970 et 2000, l'école publique française doit faire face à la massification scolaire, avec une croissance rapide du nombre d'élèves et de nouveaux défis éducatifs. La loi Haby de 1975 et les réformes suivantes dans les années 1980 encouragent la diversification des parcours scolaires, tout en consolidant **le rôle de l'école dans la transmission de valeurs civiques**. En 1989, la loi d'orientation sur l'éducation, introduite par Lionel Jospin, redéfinit les missions de l'école en insistant sur la réussite scolaire pour tous et en instaurant les cycles de trois ans dans le primaire et le secondaire. Parallèlement, **l'enseignement technique et professionnel se développe pour répondre aux besoins d'une économie en mutation**.

Depuis les années 2000, l'école publique en France est confrontée aux défis de l'ère numérique, de la mondialisation et de l'évolution des attentes sociétales. Les réformes successives visent à **intégrer les nouvelles technologies** dans les enseignements et à repenser les méthodes pédagogiques. Les programmes scolaires sont régulièrement révisés pour mettre l'accent sur les compétences transversales et le développement de l'esprit critique, dans un contexte où l'information est devenue omniprésente.

La lutte contre les inégalités scolaires reste au cœur des préoccupations, notamment à travers la politique d'éducation prioritaire dans les zones les plus défavorisées. En 2013, la loi pour la refondation de l'école de la République, impulsée par Vincent Peillon, vise à refonder un système éducatif plus inclusif, en mettant l'accent sur **la formation des enseignants, l'accueil des élèves handicapés et la mise en place du parcours d'éducation artistique et culturelle**.

Enfin, ces dernières années ont vu des réformes telles que celle du lycée en 2019, qui modifie les séries au profit de parcours personnalisés avec des spécialités choisies par les élèves, et **la réforme du baccalauréat avec le contrôle continu**. Ces mesures, bien qu'ambitieuses, suscitent des débats sur leur efficacité et leur impact réel sur l'égalité des chances et la préparation des jeunes au monde moderne.

L'histoire de l'école publique française est celle d'une institution en constante évolution, façonnée par les valeurs de la République mais aussi par les besoins sociaux et économiques du pays. Les réformes successives ont cherché à adapter l'école aux défis de chaque époque, tout en maintenant l'objectif d'égalité d'accès et de réussite pour tous les élèves. **L'école publique demeure, malgré les défis contemporains, un pilier fondamental de la société française et un symbole de l'engagement de la République envers l'éducation**.

Le goûter de fin d'année scolaire



En ce dernier vendredi d'école, l'heure de la sortie allait bientôt sonner pour des vacances d'été bien méritées.

Pour fêter cette sortie tant attendue, la municipalité a offert un goûter à tous les élèves lubinois leur permettant de faire une petite pause au soleil et évoquer les futures vacances.

Les effectifs dans nos écoles

La rentrée scolaire 2024 s'est bien déroulée et tous les enfants étaient ravis de retrouver leurs camarades de classe. La commune investit régulièrement dans les écoles et accompagne quotidiennement les enseignants dans les activités proposées aux enfants. Cela leur permet de profiter de séances à la piscine ou de se rendre aux jardins d'Imbermais, au cinéma de Dreux, etc...

En collaboration avec le personnel de l'éducation nationale et les associations de parents d'élèves, nous permettons aux enfants de bénéficier de kermesses qui ne pourraient avoir lieu sans toutes ces personnes investies dans la vie des écoles de notre commune.

Hormis quelques classes, nous avons la chance d'avoir des classes avec des effectifs raisonnables qui permettent un enseignement de qualité.

N'oublions pas toutefois que si les enseignants sont chargés d'instruire les enfants, il est nécessaire que les parents s'occupent de leur éducation. Cela peut paraître normal, cependant avec la surexposition aux écrans, par exemple, dont seuls les parents peuvent agir ; ces addictions sont parfois la résultante de difficultés scolaires et de problèmes de comportement. Il est donc primordial, pour l'avenir des enfants, de maîtriser leur apprentissage à l'école comme à la maison.



Niveaux	Écoles	Classes	Nombre d'élèves par classe	Nombre d'élèves par écoles	Nombre d'élèves par niveaux	Total
Maternelles	Le Clos du Village	PS-MS	20	82	136	413
		PS-MS	20			
		MS-GS	20			
		GS	22			
	Le Loup de la Garenne	PM	16	54		
		MS	19			
GS		19				
Élémentaires	Le Bourg	CP	22	104	277	13
		CE1	20			
		CE2	18			
		CMI	23			
		CM2	21			
	Le Parc	CP	21	173		
		CP-CE2	23			
		CE2	20			
		CE1-CE2	20			
		CMI-CM2	26			
		CMI-CM2	26			
		CM2	26			
		ULIS	11			

Alerte sur l'utilisation des écrans

VOTRE ENFANT A BESOIN DE VOTRE REGARD

NE LAISSEZ PAS UN ÉCRAN VOUS SÉPARER

3-6-9-12 bayard erès

À TABLE, ON COUPE LE PAIN : COUPONS AUSSI LES ÉCRANS.

À tout âge, gérons les écrans comme les aliments

LES ÉCRANS, C'EST COMME LES BOMBONS : EN MANGER TROP, CA REND RONCHON.

À tout âge, gérons les écrans comme les aliments

MARRE D'ÊTRE DES ZOMBIES ? LÂCHONS NOS MOBILES LA NUIT !

SUR LES RÉSEAUX, TOUT EST PLUS BEAU, TOUT EST PLUS FAUX.

NE RESTE PAS SEUL AVEC TES ÉCRANS !

UN BON FILM, UN BON JEU VIDÉO, C'EST COMME UN BON GÂTEAU : ON LE PARTAGE ET ON EN PARLE.

À tout âge, gérons les écrans comme les aliments

LES ÉCRANS, C'EST COMME LES REPAS : HORAIRES FIXES ET QUANTITÉ LIMITÉE.

3-6-9-12 bayard erès

SUR LES RÉSEAUX, JE PARLE AUX AUTRES COMME JE VOUDRAIS QU'ON ME PARLE.

SUR INTERNET, TOUT LE MONDE TE VOIT : PROTÈGE TON INTIMITÉ !

3-6-9-12 bayard erès

Apprivoiser les écrans et grandir

À tout âge, choisissons ensemble les programmes, limitons le temps d'écran, invitons les enfants à parler de ce qu'ils ont vu ou fait, encourageons leurs créations.

3-6-9-12



Avant 3 ans
L'enfant a besoin de découvrir avec vous ses sensorialités, et ses repères

Jouez, parlez, arrêtez la télé



De 3 à 6 ans
L'enfant a besoin de découvrir ses dons sensoriels et manuels

Limitez les écrans, partagez-les, parlez-en en famille



De 6 à 9 ans
L'enfant a besoin de découvrir les règles du jeu social

Créez avec les écrans, expliquez-lui Internet



De 9 à 12 ans
L'enfant a besoin d'explorer la complexité du monde

Apprenez-lui à se protéger et à protéger ses échanges



Après 12 ans
Il s'affranchit de plus en plus des repères familiaux

Restez disponibles, il a encore besoin de vous !

3-6-9-12, des écrans adaptés à chaque âge

- | | | | | |
|---|---|---|--|---|
| <p>Avant 3 ans</p> <p>Jouer avec votre enfant est la meilleure façon de favoriser son développement.</p> <p>Je préfère les histoires lues ensemble, les comptines et les jeux partagés aux écrans.</p> <p>La télévision allumée nuit aux apprentissages de votre enfant même s'il ne la regarde pas.</p> <p>Jamais de télé dans la chambre.</p> <p>Les outils numériques, c'est toujours accompagné, pour le seul plaisir de jouer ensemble.</p> | <p>De 3 à 6 ans</p> <p>Je fixe des règles claires sur les temps d'écran.</p> <p>Je respecte les âges indiqués pour les programmes.</p> <p>La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.</p> <p>J'interdis les outils numériques pendant le repas et avant le sommeil. Je ne les utilise jamais pour calmer mon enfant.</p> <p>Jouer à plusieurs, c'est mieux que seul.</p> | <p>De 6 à 9 ans</p> <p>Je fixe des règles claires sur le temps d'écrans, et je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait.</p> <p>La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.</p> <p>Je paramètre la console de jeux.</p> <p>Je parle du droit à l'intimité, du droit à l'image, et des 3 principes d'Internet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Tout ce que l'on y met peut tomber dans le domaine public ; 2) Tout ce que l'on y met y restera éternellement ; 3) Il ne faut pas croire tout ce que l'on y trouve. | <p>De 9 à 12 ans</p> <p>Je détermine avec mon enfant l'âge à partir duquel il aura son téléphone mobile.</p> <p>Il a le droit d'aller sur Internet, je décide si c'est seul ou accompagné.</p> <p>Je décide avec lui du temps qu'il consacre aux différents écrans.</p> <p>Je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait.</p> <p>Je lui rappelle les 3 principes d'Internet.</p> | <p>Après 12 ans</p> <p>Mon enfant « surfe » seul sur la toile, mais je fixe avec lui des horaires à respecter.</p> <p>Nous parlons ensemble du téléchargement, des plagats, de la pornographie et du harcèlement.</p> <p>La nuit, nous coupons le WIFI et nous éteignons les mobiles.</p> <p>Je refuse d'être son « ami » sur les réseaux sociaux.</p> |
|---|---|---|--|---|

« J'ai imaginé en 2008 les repères « 3-6-9-12 » comme une façon de répondre aux questions les plus pressantes des parents et des pédagogues. » Serge Tisseron
3-6-9-12. Apprivoiser les écrans et grandir, Ed. érès

Difusons cette affiche.
C'est tous ensemble que nous modifierons notre relation aux écrans.
Rejoignez nous sur <http://3-6-9-12.org>

Le Relais Petite Enfance

Portes ouvertes du Relais Petite Enfance



Les portes ouvertes du Relais Petite Enfance furent cette fois encore une belle occasion de fêter la fin d'année tout en mettant en lumière l'investissement, le dynamisme et la qualité du travail d'accueil des Assistantes Maternelles du secteur. C'est un rendez-vous très attendu des parents comme en témoigne la venue de 175 personnes dont 53 familles.

Nouveauté cette année, les enfants du relais petite enfance ont eu le grand plaisir d'assister à 2 représentations du «Pestacle des nounous», une chorale organisée par les Assistantes Maternelles avec les enfants. Cette initiative des assistantes maternelles venait clore en beauté le projet d'enregistrement du 4ème opus des «petites chansons des ateliers» réalisé en juin et qui a pu être distribué aux parents lors de la porte ouverte.

Les familles ont pu également découvrir les créations réalisées par les assistantes maternelles pour les enfants : deux livres-accordéon à la manière d'Hervé Tullet et un kamishibai «Nous le sport, on adore» où enfants et adultes ont participé à leur manière.



Le Relais Petite Enfance a eu l'occasion tout au long de cette année 2023-2024 d'accueillir 104 enfants lors des 109 matinées d'éveil proposées, que ce soit à Saint-Lubin-des-Joncherets, à Saint-Rémy-sur-Avre ou à Vert-en-Drouais.

Diverses sorties ont également permis aux assistantes maternelles d'accompagner les enfants dans leurs découvertes : La Ferme pédagogique de la Chaussée d'Ivry, le spectacle «DIS ?» à l'atelier à spectacle de Vernouillet, la cueillette/dégustation aux Jardins d'Imbermais, balade en forêts au centre Edouard Hoff, découverte de l'espace aquatique de l'Agglocéane de Saint-Rémy, spectacle de fin d'année «Vas te coucher Zoé» par la compagnie Fabulouse, ateliers baby gym au gymnase, visite du Musée d'Art et d'Histoire de Dreux, visite de la caserne des Pompiers de Nonancourt, lectures à la bibliothèque de Saint-Rémy, une exposition «Animorama» à l'atelier à spectacle de Vernouillet, etc...

Les professionnelles ont eu la possibilité, cette année, d'échanger et de s'informer sur des sujets comme la motricité de l'enfant de 1 à 3 ans avec une psychomotricienne, l'accueil d'un enfant à besoins spécifiques avec l'Espace Ressource Handicap et de se former, notamment au SST (*Sauveteur Secouriste du Travail*).

Les Petits Loups de la Garenne

Les Petits loups de la Garenne est l'association des parents d'élèves de l'école maternelle de la Garenne. Cette année le bureau est composé de 3 mamans dynamiques (*Renata MOUGAMMADALY - Présidente ; Karine TRIQUET - Secrétaire et Cristie BERTRAND BOURDON - Trésorière*) qui ont à cœur d'offrir des moments de qualité pour le plus grand bonheur de nos petits loups et leurs familles. A ce jour, l'association compte 38 adhérents sur 54 élèves soit 34 familles et nous nous en réjouissons car cela montre le soutien apporté.



Notre association porte sur des projets avec toujours de fortes réflexions notamment la parentalité :

Une rencontre d'échanges et de partage est organisée sur le **thème des émotions le 15 novembre 2024** avec l'intervention d'une consultante en parentalité. Cette action est subventionnée par la CAF.



Nous continuons aussi d'inculquer des valeurs éco-citoyennes :

Nous prévoyons d'organiser une semaine écologique en collaboration avec un des parents d'élèves, travaillant à l'agglomération de Dreux. Il interviendra sur le thème du tri sélectif auprès de chaque classe de l'école.

Courant mai 2025, nous organiserons aussi une «clean-walk» suivi d'un pique nique visant le «zéro déchets», afin de sensibiliser les enfants sur l'importance de l'écologie.

Cette nouvelle année sera encore remplie de belles actions afin de pouvoir financer notre projet phare. Une sortie scolaire de fin d'année au Zoo Refuge de la Tanière est prévue pour tous les élèves ! Et bien d'autres projets tels que :

- Le traditionnel Marché de Noël qui a connu un fort succès l'année dernière
- L'arbre de Noël avec un spectacle interactif offert aux enfants de l'école scolarisés et leur famille ainsi que la distribution de cadeaux surprises par le Père-Noël.
- Une BOUM spéciale carnaval.
- Un atelier créatif entre parents/enfants est prévu chaque trimestre.
- La célèbre chasse au trésor de Pâques.
- Les goûters d'avant vacances.

L'année se clôturera bien sûr par la traditionnelle Kermesse, le 29 juin 2025.



Seuls nous allons vite mais tous ensemble nous pouvons aller beaucoup plus loin pour nos enfants !



Le bureau des Petits Loups de la Garenne



Ce début d'année scolaire 2024/2025 a déjà été marqué par plusieurs événements :

Le goûter de rentrée offert, où nous avons pu présenter l'association aux nouveaux parents de l'école.

Le fameux goûter d'Halloween avec une distribution de box d'activités manuelles pour les vacances.

La chasse aux bonbons qui a eu un très grand succès pour une première !



Comme l'année dernière, nous avons le soutien des enseignants, de la mairie, nous espérons avoir autant de soutien de l'Agglo et de la CAF mais aussi de certaines entreprises du secteur. Nous tenons à les remercier d'avance chaleureusement. Tous ces acteurs nous permettent de réaliser de beaux projets qui ont du sens pour nos enfants.

Comme vous le savez toutes ces manifestations sont possibles grâce au bénévolat des parents d'élèves.

Au sein de l'association, nous avons tout un panel de savoir-faire : Secrétaire, comptable, gestionnaire, artiste, créateur, animateur, cuisinier, et bien d'autres talents... Nous vous attendons nombreux lors de nos événements.

Les Petits Pandas du Clos



La fin de l'année scolaire 2024 a également été festive, avec la 2^{ème} kermesse au Clos du village ! La pluie s'est invitée mais les enfants ont tout de même pu profiter des jeux, du maquillage... et du barbecue ! La tombola a été une vraie réussite, bravo encore aux heureux gagnants de la console de jeux !



L'Association des Petits Pandas du Clos

L'association des parents d'élèves «Les Petits Pandas du Clos» poursuit ses actions, qui visent à renforcer les liens entre l'école et les familles, mais permet aussi de créer des beaux souvenirs aux pitchounes de maternelle. L'année dernière, à la veille de chaque vacances scolaires, l'APE a proposé une animation aux parents et aux enfants : goûters festifs, carnaval, chasse aux oeufs... Notre grand Panda a même remis les cadeaux de Noël, et a participé à deux sorties au cinéma et à la ferme ! Qu'il est beau de voir des étoiles briller dans les yeux des petits à chaque apparition du Panda !



Cette année à nouveau, Les Petits Pandas ont repris du service : les festivités d'Halloween sont en préparation, avec à la carte déguisements et distribution de friandises à tous les enfants. D'autres actions seront à nouveau organisées tout au long de l'année. Si vous souhaitez les découvrir, rendez-vous sur la page Facebook APE Les Petits Pandas du Clos.

Les Enfants du Parc

La fin de l'année scolaire 2023-2024 a été marquée par l'organisation d'un deuxième spectacle de fin d'année en collaboration avec l'équipe enseignante sur le thème « Le Parc fait ses jeux », qui s'est déroulé le 25 juin 2024, à la salle des fêtes de Saint-Lubin-des-Joncherets. Le spectacle se déroulant en deux parties, il était prévu des jeux coopératifs géants et un repas partagé mais faute de bénévoles, ces derniers n'ont pu avoir lieu .



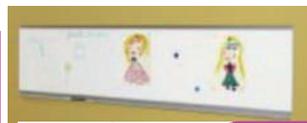
Comme prévu, à l'issue des Olympiades organisées le jeudi 04/07/2024, le goûter a été offert par l'association à tous les enfants de l'école et grâce au partenariat avec le centre Leclerc, chaque élève s'est vu offrir un livre de jeux (*différents thèmes : dinosaure, licorne, chats, ...*).

Le goûter s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur où « notre fan club » nous attendait, câlins, gentillesse, petits mots doux, ... de la part des enfants, cela fait chaud au cœur ! Les adieux avant les vacances d'été ont d'ailleurs été difficiles !

En fin d'année dernière, les enseignant(e)s, Mesdames CANTUEL-LEPREVOST (*classe de CM1-CM2*), DAVERAT et HUARD (*classe de CE1*) et Monsieur CHARLOT (*classe de CE1-CE2*) ont sollicité l'association afin d'aménager les deux ateliers en coins lecture/activités manuelles, espace détente.

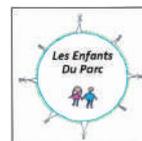
Afin de nous aider à réaliser ce joli projet, plusieurs actions ont été réalisées (*vente de tote bags, chocolats, sapsins, ...*).

Un des coins ateliers est en cours d'aménagement. Il sera prochainement aménagé aux abords des classes de Mesdames CANTUEL-LEPREVOST, DAVERAT et HUARD :



Montant total provisoire : 1931,10€

Client(e) du Crédit Agricole Val de France de Saint-Lubin-des-Joncherets, l'association est inscrite au programme « Oujagi » (*ex-Tookeys*). En émettant des Oujagi, le Crédit Agricole s'engage à apporter un soutien financier aux associations. Tout(e) client(e) sociétaire du Crédit Agricole Val de France génère des Oujagi à chaque utilisation de sa carte bancaire. Si vous souhaitez reverser les Oujagi générés à l'association, il suffit de vous connecter sur le site: <https://ca-ouijagi.fr/>.



Nous tenons à remercier les parents d'élèves, les enfants, les enseignant(e)s, le personnel communal et la mairie de Saint-Lubin-des-Joncherets pour leur soutien tout au long de l'année scolaire.

AGENDA DE L'ASSOCIATION DES ENFANTS DU PARC



VENTE DE SAPINS DE NOËL

Samedi 30/11/2024 au vendredi 13/12/2024

Organisation d'une vente de sapins, en partenariat avec la Jardinerie LEFEVRE.

Attention, sans présentation du bon de réservation de sapin, il ne sera pas possible de retirer votre commande !



DISTRIBUTION D'UN CADEAU DE NOËL AUX ENFANTS DONT LES PARENTS SONT ADHÉRENT

Jeudi 19/12/2024 après-midi au sein de l'école du Parc.



MARCHE DE NOËL

Vendredi 13/12/2024

Organisation d'un marché de Noël et d'une tombola où de nombreux lots sont à gagner au sein de l'école du Parc. De nombreuses activités vous attendent...

Le tirage au sort et la remise des lots auront lieu le jour du marché de Noël à 18h00.



VENTES DE CRÊPES

Lundi 27/01/2025 au 31/01/2025 de 15h45 à 16h30

Vente de crêpes devant le portail de l'école. Pour les parents qui souhaitent confectionner des crêpes à la maison, l'association prendra contact avec vous afin de vous tenir informés de l'organisation.



VENTE DE TORCHONS

Lundi 24/02/2025 au vendredi 04/04/2025

Vente de torchons personnalisés où chaque élève aura réalisé un joli dessin. N'hésitez pas à en faire profiter votre entourage, (famille, ami(e)s voisin(e)s, collègues de travail,...)



VENTE DE CHOCOLATS DE PAQUES

Date à venir

Organisation d'une vente de chocolats, en partenariat avec la chocolaterie Alex OLIVIER, fabrication française située à Neuville-aux-Bois (45). Produits issus du commerce équitable et certains de l'agriculture biologique.

N'hésitez pas à en faire profiter votre entourage, (famille, ami(e)s, voisine(s), collègues de travail, ...).



CONCOURS DU PLUS BEAU DESSIN

Lundi 17/03/2025 au vendredi 28/03/2025

Organisation d'un concours de dessin, gratuit et ouvert, aux enfants scolarisés à l'école du Parc.

Seuls cinq d'entre eux, à raison d'un par classe, seront primés par le jury publication sur le site internet de l'association : <https://les-enfants-du-parc.assoconnect.com> et sur la page.

La remise des prix aura lieu, le jeudi 03 avril 2025 à 15h00.



VENTE DE TOTE BAGS

Lundi 05/05/2024 au vendredi 04/07/2024

Vente de tote bags. N'hésitez pas à en faire profiter votre entourage, (famille, ami(e)s, voisine(s), collègue(s) de travail, ...).



SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Mardi 24/06/2025

Cet événement tant attendu par les enfants mais aussi par les parents aura lieu, le mardi 24 juin 2025 à la salle des fêtes de Saint-Lubin-des-Joncherets. Il clôturera avec succès l'année scolaire 2024-2025. Le spectacle se déroulant en deux parties, des jeux coopératifs géants seront organisés et un repas partagé à l'issue du spectacle sera proposé sous réserve d'une participation active d'une vingtaine de parents bénévoles pour nous aider à gérer les jeux (faute de bénévoles, les jeux coopératifs et le repas partagé seront annulés). Il de participation pour tenir un stand de jeu. Bien évidemment, chaque bénévole aura la possibilité d'assister au spectacle de son/(ses) enfant(s).



GOÛTER DES OLYMPIADES

Vendredi 27/06/2025 à 15h30

À l'issue des Olympiades, organisées par les élèves de CMI-CM2, un goûter sera offert à l'ensemble des élèves de l'école et à l'équipe enseignante. Un joli moment rempli d'émotions nous attend...

Les bénéfices issus des différentes actions et événements serviront à financer les différents projets de l'école. Abonnez-vous à la page : lesenfantsduparc28350@

La Paquetterie

Après remise en question de ce dossier lors d'un conseil municipal, certains conseillers imaginaient ces bâtiments restaurés en salle de spectacle et de restauration gastronomique et ont sollicité des expertises complémentaires sur leur solidité, ledit conseil a finalement suivi les indications de deux experts et la proposition du maire, et a opté pour la déconstruction des bâtiments.

Si de ce fait, les travaux de déconstruction ont pris 3 mois de retard ils sont maintenant terminés.

Ils ont permis de mettre à jour des vestiges de l'ancien moulin datant du 15eme siècle et bien d'autres choses encore.

Les ouvrages ainsi que le quai dissimulé sous le plancher du bâtiment surplombant le canal qui a été mis à jour vont être mis en valeur.

Le choix fait dans l'étude Bourg Centre dirige ce site vers un centre accueil de camping-car.

Un bon coup de fraîcheur pour ce secteur !



La Maison Bleue

Ce n'était pas celle de Maxime Le Forestier et pire encore elle présentait depuis de nombreuses années un danger pour les riverains et passants.



Maison bleue avant

C'est chose faite, elle est effacée du paysage. En lieu et place se tiendra un parking afin de désengorger le centre bourg. Notez bien qu'il sera réglementé pour son utilisation car nous ne voulons pas qu'il soit vampirisé par des voitures ventouses. L'objectif est simple : faciliter la création et l'accès aux commerces.



Maison bleue après

Le stade de la Leu



Une météo trop pluvieuse bloque de façon récurrente l'avancée des travaux, mais ces derniers avancent tout de même. Le retournement des sols, pour une parfaite préparation avant semence est soumis à une météo plus clémente. A ce jour l'entreprise a commencé cette opération qui doit s'achever en décembre.

Cet équipement communal est très attendu par les écoles primaires, le collège et les clubs de foot.

La piste verte cyclable

Une piste verte cyclable verra le jour dans les semaines à venir.

Entièrement balisée et financée par le département de l'Eure-et-Loir et de l'Eure elle traversera notre commune.

Son objectif est de permettre une mobilité douce et de développer les circuits touristiques dans notre vallée.



Eclairage Loup de la Garenne



Un pas de plus dans la réduction de consommation énergétique !

Le remplacement des ampoules énergivores par des lampes Led se poursuit dans notre commune, cette fois-ci, c'est la rue Paul Verlaine au Loup de la Garenne qui en a bénéficié, avec parfois des changements d'emplacement pour des poteaux inappropriés. Pour l'année 2025, il est prévu de mener la même opération dans le secteur des Landes de l'Église, la zone industrielle ainsi qu'à la rue du Mallery.

Bourg centre



Après 2 années d'études et de points administratifs, ce dossier va prochainement être mis en œuvre.

Son nom prête à confusion car il ne concerne pas uniquement le centre bourg de Saint-Lubin, mais l'ensemble de la commune. Les projets seront divers et auront pour objectif de revitaliser Saint-Lubin-des-Joncherets.

L'aménagement des zones de commerces, des zones d'habitats et des équipements de loisirs sont étudiés.

Les 2 premières phases concerneront la rue de l'église et la réhabilitation du site de la Paquetterie.

Groupe de travail : Pascal ARTÉCHÈA, Jocelyne JOUCQUE, Bruno BELHOMME, Cécile RENOULT, Kamel MIKKICHE, Marie Thérèse LABOUESSE, Myriam NOUNI, Anthony ORLANDI, Aurélie ALVES DE MAGALHAES, Stéphanie PATRIX-PICARD, Charlène SAUVÉ et Sébastien COME.

Réfection de la cuisine de l'école du Clos

L'école étant déserte du fait des vacances, notre service technique en a profité pour redonner un coup de neuf au réfectoire et à la cuisine de l'école du Clos. La cloison a été abattue, une racine d'arbre qui soulevait le carrelage a été enlevée, et les équipements de la cuisine ont été remis à neuf. Joli travail de nos agents municipaux. Félicitations à eux !



Réfection de la cantine



Mur abattu, déplacement des portes et des fenêtres + déracinement



Cuisine avec équipements neufs (évier, lave vaisselle)

Immeuble rue du 8 mai



Avant



Après

L'habitat Eurélien, maître d'ouvrage, nous a informé du démarrage du chantier de la rue du 8 mai.

L'entreprise Paprec est chargée de la déconstruction de la bâtisse abandonnée.

Une résidence de 10 logements locatifs va y être construite avec une zone de stationnement **intérieure et privative**.

La Romantica - La team de Fred !

C'est une bien sympathique équipe qui vous accueille à la Romantica, cette pizzeria créée en 1989, où les propriétaires se sont succédé jusqu'à ce que Fred prenne la relève en 2002, avec pour challenge de tenir plus de 7 ans, ce qui était le record de ses prédécesseurs. Challenge réussi haut la main, avec une équipe qui s'est agrandie, l'effectif initial de 2,5 personnes est aujourd'hui de 4, et quelle belle équipe !!!



C'est Fred, homme d'affaires averti qui dirige ce petit monde, ayant à cœur de faire évoluer son entreprise.

Évolution qui passe par la décoration revue en 2022, avec des salles de restauration complètement refaites dans une ambiance chaleureuse aux banquettes confortables, ou comme tout prochainement le rez-de chaussée qui se rajeunira d'une déco style industrie, mais aussi une évolution culinaire avec la proposition d'un plat cuisiné différent chaque jour.



Karine a intégré la Romantica en 1991 en tant que serveuse. Formée sur le tas par Fred, elle est aujourd'hui complètement polyvalente sur tous les postes (*service, pizza, restauration*), elle est le bras droit de Fred, qui lui déclare très solennellement :

« Tu es une personne extrêmement rare ».

Eh oui, Fred sait motiver et reconnaître la qualité de son personnel.



Audrey a intégré l'équipe il y a cinq ans, elle avait vécu de mauvaises expériences dans la restauration et souhaitait jeter le gant, mais la Romantica a su lui faire changer d'avis. Aujourd'hui, elle affirme avec un grand sourire chaleureux : « je suis remariée avec la restauration, c'est la première fois que je prends plaisir à travailler, et c'est grâce à l'excellente ambiance qui règne à la Romantica ».



Pour renforcer cette sympathique équipe, Fred s'est adjoint les services de Sébastien depuis 3 ans. Ce cuisinier, issu de la restauration collective, propose aujourd'hui une gamme de plats du jour qui viennent étoffer la carte. Homme réservé, il n'a qu'un unique souhait : « Pourvu que ça dure ! ».



Et cela va durer, car Fred déclare ne pas avoir hâte de partir à la retraite, d'une part car il a une excellente clientèle constituée de gens gentils, qu'il est entouré de la meilleure équipe qui soit, et d'autre part, qu'il fourmille d'idées pour vous proposer une sélection variée de pizzas, de plats, et de desserts. Alors n'hésitez pas, venez chez Fred, car aujourd'hui on ne dit plus qu'on va à la Romantica mais que l'on mange chez Fred. C'est ça la notoriété, la vraie reconnaissance !

La Romantica

Fabrice Gervais

Restaurant - Pizzeria - Saladerie
 Pizza cuite au feu de bois

02 32 60 01 74
 Vente à emporter et réservation

Rue de la Baronnie - Galerie Marchande
 (parking Leclerc)
 28350 ST-LUBIN-DES-JONCHERETS

OUVERT : du mardi au jeudi de 12h à 14h et de 19h à 21h30
 et les vendredis et samedis de 12h à 14h et de 19h à 22h30

EUROREPAR

Beaucoup de Lubinois connaissent bien le garage tenu par Bruno MATHY situé dans la zone industrielle des Caves mais vous ignorez peut-être que celui-ci a changé de propriétaire cet été.

M. Mathy avait débuté son activité à Nonancourt en 1992 sous l'enseigne CITROËN avant de passer EUROREPAR. En 2016, celui-ci s'est installé à l'adresse actuelle, toujours sous la même enseigne et grâce à des locaux plus spacieux, il a pu poursuivre son développement.

De 2009 à 2012, une jeune fille préparant un baccalauréat professionnel l'a rejoint et tout s'étant très bien passé mais ne pouvant l'embaucher à la fin de sa formation, elle a débuté sa carrière dans un autre garage. Il s'agit de Mélissande REGNAULT et dès que l'opportunité de l'embaucher s'est présenté, il ne l'a pas laissé passer. Elle l'a donc rejoint en septembre 2014 et depuis, elle n'a plus jamais quitté le garage.

Aujourd'hui, cette maman de 2 enfants de 5 et 9 ans a pris la décision de reprendre le garage suite au départ à la retraite de son patron et l'activité étant toujours autant soutenue, **elle recherche activement un mécanicien.**

Nous lui souhaitons une pleine réussite dans ce beau projet de reprise et de développement de ce garage très utile dans notre vallée.



HORAIRES :

Du lundi au Vendredi
8h30 à 12h30
et de 14h00 à 18h00

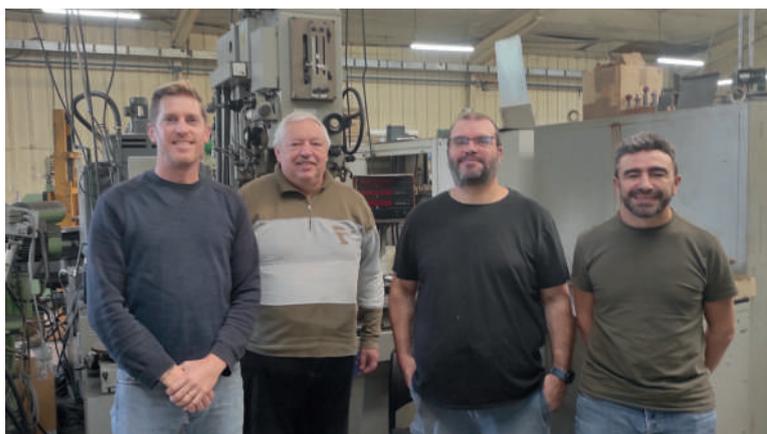


Le samedi
8h30 à 12h00

RM AUTO
1 Rue des Caves
28350 Saint-Lubin-des-Joncherets
Tél : 02 32 58 00 77
garage.rmautomobile@gmail.com



L'histoire de Préc Rectif



Fondée en 1990, la société Préc Rectif s'est rapidement imposée comme un acteur clé dans le secteur de la mécanique de précision. Installée dans la zone industrielle des Caves, l'entreprise a bénéficié d'un soutien crucial de la mairie, notamment grâce à l'engagement de l'ancien maire, M. Nespoulous. Ce partenariat a permis à Préc Rectif de s'implanter dans un atelier des bâtiments de la société Saimap Viennot, favorisant ainsi son développement.

Sous la direction de son fondateur, Daniel Menez, Préc Rectif a su se diversifier et évoluer au fil des années. Aujourd'hui, l'entreprise emploie cinq personnes, chacune apportant son expertise à des projets variés. Préc Rectif se spécialise dans la rectification, un processus de finition qui permet d'obtenir des états de surfaces de pièces très lisses et précises ainsi que la

possibilité de travailler des matériaux très durs. Cette technique est essentielle dans des secteurs d'activités stratégiques tels que l'aéronautique, l'automobile, l'agroalimentaire et le nucléaire.

M. Menez a également instauré un climat de travail serein et sans pression, favorisant la créativité et la motivation de ses employés. Cette approche contribue à l'épanouissement de chacun et à la qualité des productions, faisant de Préc Rectif un modèle de coopération et de bien-être au travail.

Préc Rectif incarne ainsi l'esprit d'initiative et l'innovation qui caractérisent notre commune, tout en continuant à contribuer à l'économie locale et à la renommée de Saint-Lubin-des-Joncherets.



Commémoration du 21 Août 2024

Cette année, nous commémorons les 80 ans de la libération de la Vallée d'Avre avec les membres de la FNACA.



Discours de Monsieur ARTÉCHÈA, Maire de Saint-Lubin-des-Joncherets

Commémoration du 11 Novembre 2024

Une assistance nombreuse était présente pour cette commémoration de l'Armistice 1918. Les élèves de l'école du Bourg ont entonné en chœur la Marseillaise et fleuri le monument.



Dépôt des gerbes



13 Juillet 2024

C'est traditionnel et cette fête du 13 juillet continue de rassembler de nombreux lubinois. La restauration assurée par l'association Loisirs & Fêtes a fait carton plein, avec une ambiance où les flonflons étaient à l'honneur grâce à la musique jouée par l'orchestre de Dominique Legrand jusque tard dans la nuit.

La météo plus que favorable a permis aux Majo-Twirl de l'Avre d'ouvrir la voie à la retraite aux flambeaux, où elles ont terminé sur le stade Claude Nespoulous pour offrir une représentation de qualité aux spectateurs. C'est ensuite un sublime feu d'artifices sur le thème des jeux olympiques qui a éclairé la nuit lubinoise.



Spectacle d'halloween

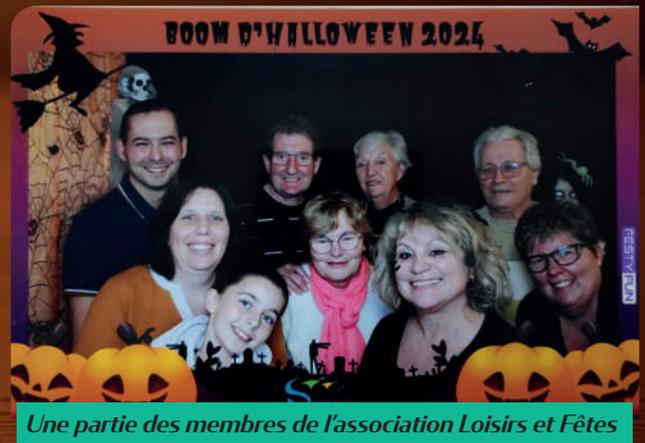


Samedi 26 octobre, sorcières, vampires, trolls, ogres et autres croquemitaines avaient rendez-vous à la salle des fêtes pour fêter Halloween.

L'association Loisirs & Fêtes avait transformé la salle des fêtes en antre maléfique : araignées, fantômes, citrouilles étaient les composantes de ce décor digne du plus horrible thriller.

La pièce Notre Dame De Paris a été jouée par la compagnie Allo Maman Bobo, et c'est un public attentif et participatif qui a salué cette représentation.

A 15 heures, c'est la boum d'Halloween qui ouvrait ses portes dans une ambiance festive et colorée. Les enfants ont pu se régaler grâce aux gouters et aux friandises préparés et distribués par l'association Loisirs & Fêtes, et se prendre en photo grâce à un Photobooth mis à leur disposition. Quoi de mieux qu'un joli selfie pour immortaliser cette fête d'halloween !



Une partie des membres de l'association Loisirs et Fêtes

Concours des Maisons Fleuries

Équipes communales



Ce dimanche 20 octobre, le conseil municipal a réuni tous les heureux bénéficiaires du concours des maisons fleuries.

32 récipiendaires ont reçu un diplôme en fonction de leur catégorie (*maison fleurie, balcon fleuri, jardin vu de la rue, etc...*), mais également des cadeaux : un bon d'achat de 30 euros à utiliser à la jardinerie Lefevre ou aux pépinières Bosson, un kit d'ustensiles de jardinage et une plante en pot. A tout cela s'ajoutait un tablier de jardinier offert par le Conseil Départemental. Monsieur le Maire a félicité chaleureusement tous ces jardiniers lubinois qui, malgré la météo défavorable, ont réussi à agrémenter floralement leur résidence, il a également décerné un prix spécial à l'équipe communale des espaces verts, un prix honorifique pour les remercier du fleurissement de l'ensemble de notre commune. Tout un chacun a pu admirer les jardinières de la mairie, la place Georges Cloarec, etc, qui étaient particulièrement fleuries et splendides. Félicitations à l'équipe des espaces verts et au service technique qui par leur travail et leurs attentions constantes embellissent notre commune et nous rendent fiers de vivre à Saint-Lubin.

Nos lauréats pour l'année 2024 étaient :

- Mr TILLARD
- Mme et Mr CASSOURA
- Mme CHARLES
- Mme PROTIN
- Mme et Mr FOUQUET
- Mr ROUIT
- Mr QUEULIN
- Mme et Mr LEMAITRE
- Mme et Mr VEILLEUX
- Mme GRANGERAY
- Mr SEN HADJI
- Mme LESAGE
- Mme JACQUOT
- Mr BARGE
- Mme et Mr LIZON ANGEL
- Mme et Mr DEVAUX
- Mme et Mr CHARRIER
- Mme et Mr LAGO
- Mme et Mr LECOMTE
- Mr CHARRIER
- Mr BERTHELOT
- Mme FRANÇOIS
- Mr MESRINER
- Mme NORTE
- Mr NOEL
- Mr GUILLO
- Mme et Mr BRETTE
- Mr OPSOMER
- Mme LELOUP
- Mme et Mr COFFINET
- Mme GEFFRAY
- Mme WILLOQUET

Lauréat 2024



NOS SÉNIORS

Thé dansant



Bonheur, partage et convivialité le temps d'un après-midi.

Le thé dansant a rassemblé plus de 70 personnes : des lubinois, mais aussi des personnes des communes voisines dont des résidents de l'Etablissement du Bois Clair. L'orchestre Bodin a accompagné ceux qui souhaitaient danser sur la piste de danse. Grâce à l'organisation de Madame Françoise Lemaître, adjointe en charge des actions sociales auprès des personnes âgées, de Madame Anne-Marie Bertrand, conseillère municipale, et de Madame Stéphanie Panato, coordinatrice politique sociale du CCAS, la journée fut une réussite.

Repas des Anciens

C'est une assistance nombreuse (280 personnes) qui a participé au traditionnel repas des anciens, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dans notre salle des fêtes, décorée sur le thème des années 1950 (des affiches d'acteurs, des publicités, et des disques étaient disséminés partout dans la salle).

Tous les participants se sont régalés grâce à l'excellent repas servi par JMD Traiteur, et c'est l'orchestre « Le Café de Paris » qui a permis à nos anciens de prouver que le dynamisme et la joie de vivre ne leur faisaient pas défaut, bien loin de là, car la piste de danse n'a à aucun moment désempli.

Monsieur Le Maire a mis à l'honneur les doyens de cette soirée Mr LOUVEAU Gilbert, Madame LOUIS Jeanine et Mr GEOFFROY Roger et a félicité les personnes qui s'étaient costumées dans le thème des années 50.



Madame LOUIS Jeanine, doyenne de cette journée.



Les doyens de cette journée : Monsieur GEOFFROY Roger et Monsieur LOUVEAU Gilbert



Monsieur le Maire, ses conseillers, les membres du CCAS ainsi que certains habitants qui s'étaient vêtus de tenues des années 50.



NOS SÉNIORS

La semaine bleue



Lors de la semaine bleue, le CCAS a organisé deux pièces de théâtre, La Luge et L'Ours, interprétées par la compagnie « Les Marchands de Nuages ». Cet événement a rassemblé 80 personnes qui ont ri aux éclats.



Cadeaux aux Anciens



Comme chaque année, les personnes lubinoises âgées de plus de 76 ans, répertoriées et ayant répondu au courrier envoyé par la mairie, se verront remettre un colis de fin d'année, ou un bon d'achat (*en fonction de leur choix*). 359 administré(e)s sont concerné(e)s par cette distribution.

Cette année, seront distribués:

- 135 colis « 1 personne »
- 52 bons d'achat « 1 personne »
- 50 colis « couple »
- 11 bons d'achat « couple »
- 28 colis senteur pour les lubinois résidant en EHPAD

Ce colis ou bon sera remis à domicile dans le courant du mois de décembre par l'ensemble des conseillers municipaux, et accompagné d'un dessin élaboré par les enfants de nos écoles.

Ne soyez donc pas étonné, si sur cette période, un élu municipal vient sonner à votre porte, ce sera tout simplement pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.



Colis senteur pour les résidents en EHPAD

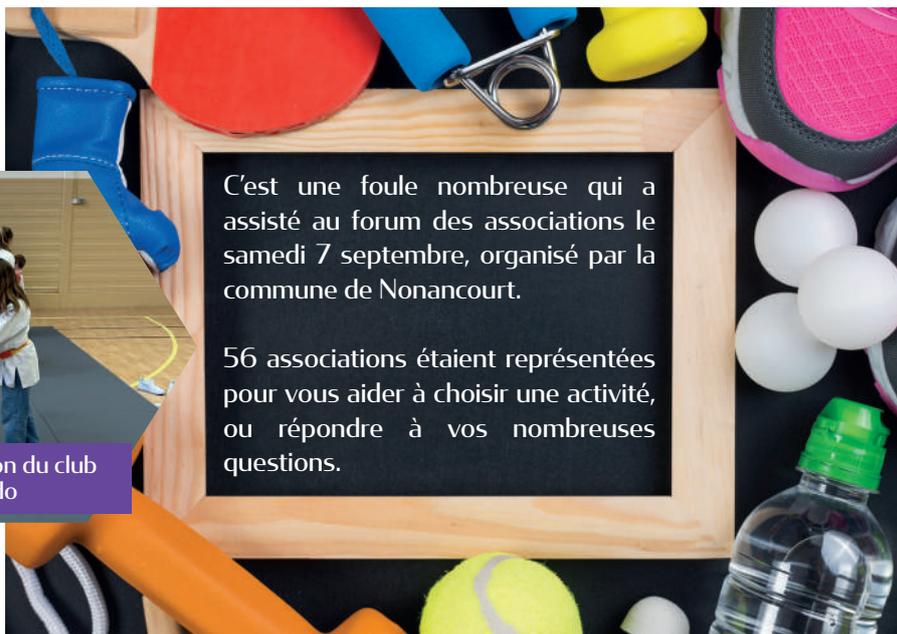


Forum des Associations



Démonstration du club de judo

Discours de Mr JUSTEAU, Maire de Nonancourt



C'est une foule nombreuse qui a assisté au forum des associations le samedi 7 septembre, organisé par la commune de Nonancourt.

56 associations étaient représentées pour vous aider à choisir une activité, ou répondre à vos nombreuses questions.

Témoignages de nos associations



Pour ce qui concerne ART PHOTO CLUB 28, c'est notre première participation puisque nouvelle association (*créée en novembre 2023*) et qui démarre réellement maintenant en septembre 2024, même si nous nous sommes réunis régulièrement depuis avril.

Cette journée a été très intéressante et enrichissante pour nous. De nombreuses personnes ont été intéressées et ont trouvé la création d'un club photo une très bonne idée, puisqu'il n'existe rien de tel dans notre périmètre.

Nous avons créé l'association à 5 personnes et nous sommes à ce jour 17 adhérents, dont 13 nouvelles recrues grâce au forum. D'autres ne peuvent nous rejoindre à cause de contraintes d'horaires. Nous avons un bon équilibre avec 8 hommes et 9 femmes.

Il reste à trouver et mettre en place un régime de croisière qui permette à tout le monde de progresser, des débutants aux plus avancés.

Ca démarre très bien, et dans une bonne ambiance !

Mr Blondin, Président Art Photo Club

Art de la peinture

Notre association « Art de la Peinture » existe depuis 2017 et tous les ans nous organisons une exposition de tableaux. Nous ne manquons jamais le forum des associations car nous rencontrons des personnes intéressées qui s'informent et testent l'activité. Cette année, 3 adultes et 6 enfants sont venus faire leurs 2 essais et se sont inscrits.

Le Forum est le lieu idéal pour découvrir ou redécouvrir toutes les associations de notre région, afin que chacune et chacun puissent trouver l'activité qui leur convient. J'espère que le forum perdurera encore très longtemps et aura encore de belles années devant lui.

Notre projet :

Le samedi 17 mai 2025 de 10h à 18h dans la salle des fêtes de St Lubin et sur le parking, notre exposition de tableaux sera associée à une exposition de voitures. Une buvette sera mise en place.



Le forum 2024 de Nonancourt, a été favorable à notre association. Tout au long de la journée, beaucoup de rencontres et d'échanges intéressants avec des jeunes et moins jeunes passionnés de modélisme. Pour la fin de saison 2024 et la saison 2025, 4 nouveaux adhérents adultes et 2 jeunes cadets à confirmer.

Le club avait organisé une exposition, et une navigation était prévue sur l'étang de Saint-Lubin. Cependant, la météo n'était pas clémente et cela a été annulé. Néanmoins, cela n'a pas empêché le public de s'intéresser, d'observer le travail effectué par les adhérents et d'apprécier la minutie des éléments. On retrouvait également des imprimantes 3D pour la fabrication de petites pièces.

En résumé une très bonne saison 2024, pour nos deux sections avions et bateaux.

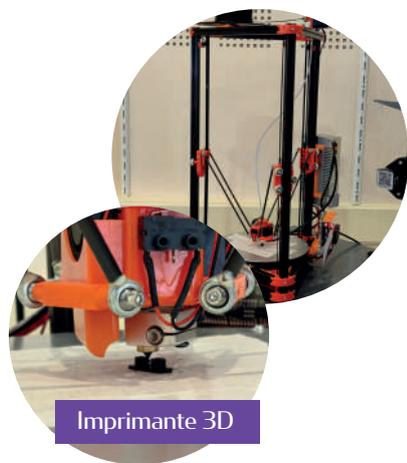
Les potriots volants souhaitent mettre en avant 2 jeunes cadets qui participent grandement à la vie du club. Ils sont présents aux ateliers du mercredi et samedi pour la fabrication de leur maquette avion.



Maquettes des 2 jeunes cadets



Loané DUPIN et Loévan BOUDET



Imprimante 3D

Notre association a vu le jour en 1994.

Le terme Qi Gong signifie littéralement «maîtrise de l'énergie vitale».

En régénérant notre «capital énergie» qui, chaque jour, s'épuise un peu plus avec les soucis, le travail, les émotions, la pollution, les activités physiques, le Qi Gong est une technique simple associant des mouvements du corps à des techniques de respiration et de concentration.

Facile à pratiquer, elle constitue pour les Chinois «le trésor de leur civilisation».

Cette pratique liée à l'ancienne tradition chinoise, convient à tous ceux qui aspirent à la vitalité, la sérénité et la longévité.

Association Qi Gong



Cette année, l'association a eu plus de visites lors du forum. Cependant pour le moment il n'y a pas encore d'adhésion suite à l'événement mais cela peut encore arriver.

Les JO n'ont eu aucun impact sur notre activité puisque nous ne sommes pas une discipline de compétition.

Juvaboun

Juvaboun est une association multimarques, son fondateur est M. Morin Robert. 30 membres constituent cette association dont le local est situé à la Ferrette, et permet aux adhérents de pratiquer la mécanique.

Les activités de Juvaboun :

Juvaboun organise un rassemblement par an, trois sorties dans l'année et rend visite aux associations alentours. Un repas « beaujolais nouveau » est également organisé dans leur local de la Ferrette.



Dodge Challenger 2011



Combi Volkswagen



2CV Citroën



C'est au centre Edouard Hoff que Juvaboun a organisé son 16^{ème} rassemblement de véhicules anciens et de prestige, et de bourse de pièces le dimanche 8 septembre.

Une centaine de véhicules toutes marques ont été exposées, certaines étaient même présentes dès le samedi après-midi. La plus ancienne était une Monaquatre de 1932.

Sur place, il y avait : Buvette, restauration et tombola (1^{er} lot un solex), des jeux pour les enfants.

Une belle journée avec de belles rencontres.



Nouveauté au Centre Edouard Hoff !



Les adhérents



Aménagement d'un parcours de santé adapté aux personnes à mobilité réduite



Depuis quelque temps maintenant, un aménagement d'un parcours de santé adapté aux personnes à mobilité réduite a vu le jour.

Pour ceux qui ne connaissent pas encore le centre Edouard Hoff, si vous cherchez un coin pour vous promener, pique-niquer, faire du sport, venir avec vos enfants ou votre animal de compagnie, c'est possible.

Vous serez dans un endroit calme et reposant pour profiter pleinement de ce que propose le centre Edouard Hoff (*jeux pour enfants, tables de pique-nique, promenades en forêt à pied ou à vélo, location du centre en été*). Alors, n'hésitez pas à venir y faire un tour !



Aire de jeux pour les enfants



La Chapelle



Période grand froid : Vous avez besoin d'aide ?

Merci de vous inscrire sur le fichier communal (*registre plan grand froid*) pour les personnes qui souhaitent se faire aider en cas d'épisodes grand froid. Fiche d'inscription au registre grand froid :

PLAN GRAND FROID ET CANICULE
FICHE DE RECENSEMENT

Je souhaite être recensé(e) sur le registre nominatif des personnes vulnérables, concernées par les mesures du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de canicule ou du plan grand froid.

Nom d'usage : _____ Prénom : _____
 Nom de famille (de jeune fille) : _____
 Date de naissance : _____ Sexe : M F
 Adresse (précisez N° de l'appartement, étage, code entrée) : _____

Vit : seul (e) en couple autre : _____
 Téléphone fixe (renseignement obligatoire) : _____
 Téléphone portable : _____

Qualité de la personne à inscrire :

Personne âgée de 65 ans et plus
 Personne âgée de 60 ans et reconnue inapte au travail
 Adulte Handicapé

Je suis informé que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.

Absences prévues

Du : _____ au _____
 Du : _____ au _____

Absences non prévues à ce jour.

Pour tout changement, veuillez nous informer au 02.32.58.01.23 ou au 02 32.58.15.70

Suite au déclenchement du plan Canicule ou Grand Froid, vous serez contacté(e) téléphoniquement.

Heure ou plage horaire à laquelle vous êtes le plus susceptible d'être joignable par nos services :

Matin : _____ Après-midi : _____

Personnes à contacter

La liste des personnes à joindre si je ne réponds pas au téléphone :

Personne à contacter	1 ^{ère} Personne (ne vivant pas à votre domicile)	2 ^{ème} Personne (ne vivant pas à votre domicile)
Nom		
Prénom		
Adresse		
Téléphone fixe		
Téléphone portable		

Intervenants à domicile (précisez le nom)

Infirmier (e) : _____
 Médecin : _____
 Aide à domicile (nom du prestataire) : _____
 Portage de repas : _____

La fiche est à retourner au : CCAS ou à la MAIRIE

Maison des Services
38 rue Charles Renard
28350 Saint-Lubin des Joncherets

8 rue Charles Renard
28350 Saint-Lubin des Joncherets

A SAINT LUBIN DES JONCHERETS, le : _____ SIGNATURE : _____

De quoi s'agit-il ?

C'est un service gratuit et confidentiel.

Il a pour vocation de localiser les populations les plus à risques, qui seront régulièrement contactées par les services du Centre Communal d'Action Sociale pendant toute la durée de l'alerte, afin de s'assurer qu'elles n'ont pas besoin d'aide. Lors de ces appels, les agents rappellent également les conseils élémentaires pour éviter les risques.

3 niveaux à ce dispositif

Niveau 1 : Temps froid, qui peut-être déclenché quand les températures sont positives le jour mais qu'elles descendent entre 0 et -5 la nuit.

Niveau 2 : Grand froid, peut être décrété en cas de températures négatives le jour et entre -5 et -10°C la nuit.

Niveau 3 : Froid extrême, caractérisé par des températures négatives le jour et descendant sous les -10°C la nuit.

Je reste chez moi autant que possible, en m'étant organisé à l'avance

J'ai prévu de l'eau et des produits alimentaires ne nécessitant pas de cuisson (risque de gel des canalisations ou de coupure d'électricité).

Je chauffe sans surchauffer, j'ai vérifié le bon état de marche de mon installation de chauffage, je ne bouche pas les aérations, et j'aère mon logement une fois par jour.

Je donne de mes nouvelles à mes proches, et je contacte ceux qui sont seuls. Et si je suis isolé ou malade, je me fais connaître auprès de ma mairie.

J'ai tous les médicaments nécessaires en cas de besoin, et particulièrement si je suis un traitement régulier.

J'ai prévu des piles pour écouter les consignes des pouvoirs publics à la radio, même en cas de coupure d'électricité.

Si je remarque une personne sans abri ou en difficulté dans la rue,

j'appelle le « 115 »

Le saviez-vous ? Les hérissons

- Le hérisson est un animal **protégé depuis 1981**.
- C'est bien sûr un **animal sauvage**.
- Il est déconseillé de le nourrir au risque de provoquer des modifications de son comportement et des problèmes de santé.
- **Le pain et le lait sont des éléments toxiques** pour son organisme.
- Evitez de le manipuler. Si le hérisson est en danger, utilisez des gants et des vêtements de protection et lavez-vous les mains ensuite.
- Pour le regarder, prenez une lumière douce et pas le flash pour le photographier.
- Evitez les gestes brusques et le bruit.

Vous souhaitez protéger les hérissons ?

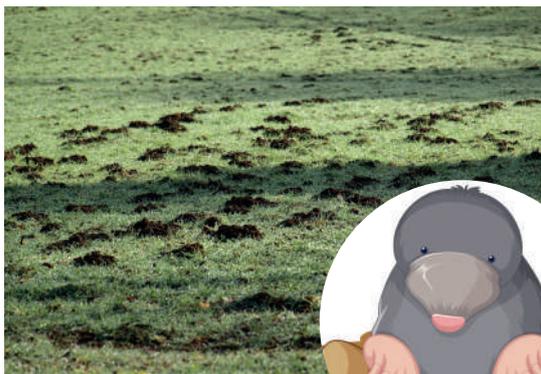
Tout d'abord, en tant que particulier, vous pouvez faire en sorte que le hérisson soit à son aise dans votre jardin : ménagez de petits coins sauvages pour qu'il puisse s'installer, évitez d'utiliser des produits toxiques et faites particulièrement attention lorsque vous passez la tondeuse.

Plus largement, dans les campagnes, la préservation et le retour des haies doivent être encouragés : elles offrent un gîte parfait pour les hérissons (*et pas seulement pour eux, d'ailleurs !*).

Source : France Nature Environnement



Le saviez-vous ? Les taupes



La taupe est un animal fouisseur qui est adapté à la vie souterraine. Le corps fusiforme, sans cou, est recouvert d'un pelage dont les poils ne sont pas orientés dans un sens défini, ce qui lui permet d'avancer ou de reculer avec la même aisance. Grâce à ses pattes antérieures extrêmement développées, terminées par de fortes griffes, la taupe peut creuser avec une grande rapidité. Les yeux, minuscules, sont enfouis dans la fourrure, de même que les oreilles.

Habitat :

Les champs, les prairies, les forêts de feuillus, les parcs et les jardins. Bien que n'ayant pas de préférence pour un type de sol particulier, la taupe évite cependant les terres trop pierreuses, sableuses ou marécageuses. En montagne, on la trouve jusqu'à 2000 mètres environ. Elle se rencontre aussi au bord de la mer et sur les rives des fleuves.

Lutte bio du jardin :

La taupe peut localement poser problème au jardinier surtout dans les terrains frais et meuble : voici quelques astuces pour la faire fuir, sans la détruire :

- Enfoncez des branches de sureau aux endroits à préserver,
- Placez une tige métallique ou un tuteur sur lequel vous disposez à l'envers une bouteille ou une boîte de conserve : les vibrations produites par le vent font fuir les taupes,
- Disposez des boules anti mites de naphthaline dans les galeries : l'odeur éloignera la taupe ;
- Disposez des poils de chien ou chat dans les galeries : la taupe déteste cela !

Source : France Nature Environnement

Les bonnes relations de voisinage

Nos voisins partagent avec nous un palier, une clôture ou un lotissement... et souvent, on les aime... ou on les déteste.

Cette proximité non choisie n'est pas toujours simple à vivre. Nos voisins n'ont pas la même notion du bruit, de la propriété et du dialogue que nous. Il nous faut donc composer pour avoir la paix chez soi et, si possible, prendre soin les uns des autres et nous donner le sentiment d'appartenir à une petite communauté sur laquelle on peut compter.

MEILLEUR VOISIN
2024

Un proverbe espagnol dit :
« Qui a bon voisin, a bon jour,
bonne nuit et bon matin ».

Selon le Baromètre Solitude et Isolement : « Quand on a plus de 60 ans en France en 2021, les seniors ont de moins en moins de liens avec leurs voisins. Si les périodes de confinement ont favorisé ces relations, elles n'ont pas inversé la tendance globale et, en 2021, 24% des seniors étaient isolés du cercle de voisinage ».

Pourtant, les voisins jouent un rôle important dans la lutte contre l'isolement des seniors, entre autre de par leur proximité. C'est tout simplement pouvoir dire bonjour le matin, parler, partager des petits bonheurs avec une autre génération, c'est apporter son aide, rendre des services et favoriser l'échange entre les personnes proches de chez vous, pour créer du lien social entre les différentes générations.



C'est également permettre aux seniors d'échapper à la solitude en créant un lien solidaire, c'est compter sur une présence bienveillante et de la chaleur humaine.

Les relations de voisinage sont des liens faibles mais une multitude de liens faibles attachent solidement les gens à leur voisinage, tout aussi sûrement que des liens plus forts.

Il est donc essentiel de favoriser un environnement de voisinage bienveillant et solidaire pour lutter contre l'isolement des seniors.

Prenez l'habitude de saluer votre voisin chaque fois que vous le croisez et enquêrez-vous de ses intérêts et préoccupations.

Vous pouvez demander à votre voisin s'il a besoin d'aide avec des tâches de la vie quotidienne, comme changer une ampoule, porter un sac lourd, déplacer un meuble... Il saura ainsi qu'il peut compter sur vous si jamais un besoin émerge.

Ces gestes de solidarité, d'entraide permettent de lutter contre l'isolement de vos voisins âgés, et en contrepartie, vous en sortirez enrichi, car nos seniors nous transmettent des valeurs d'expérience, de mémoire, de connaissances, et de savoir-faire.

Cette solidarité peut s'exercer dans les deux sens :

L'entraide à nos seniors, comme évoqué ci-dessus, mais également l'aide que peuvent apporter nos seniors à des personnes ayant des difficultés pour s'organiser entre les horaires de l'école et leurs horaires de travail.

Mobilisons nous pour développer les solidarités de proximité.

Port de la muselière

Vous partez en balade avec votre chien et vous vous demandez s'il doit porter une muselière ?

On entend parfois : « Mon chien ne ferait pas de mal à une mouche, il n'a pas besoin de muselière. »
Il n'empêche, la mâchoire d'un chien adulte compte 42 dents !

La muselière, quel intérêt ?

La sécurité doit rester au cœur des préoccupations des amis des animaux. La pression au centimètre carré de la mâchoire d'un molosse peut atteindre 500 kilos... contre 20 kilos chez un homme. Votre chien a beau être votre meilleur ami, sa mâchoire reste redoutable et un accident est vite arrivé. Un chien non muselé peut mordre un passant, par exemple, ou encore un autre chien qui viendrait le titiller.

On ne plaisante pas avec une morsure, aussi légère soit-elle. A partir du moment où un chien referme ses crocs sur un autre chien, il renforce son côté « mordant ». La situation peut vite devenir ingérable et dangereuse.

Considérez le port de la muselière comme une mesure préventive, en particulier pour les chiens à la mâchoire puissante.





Quand et où faut-il museler son chien ?

Toujours en considérant le contenu des textes légaux, **la muselière pour les chiens de catégories 1 et 2 est imposée pour les déplacements sur la voie publique, ainsi que dans les transports en commun.** Cela vaut aussi pour les parties **communes des logements en copropriété**, ainsi que les espaces d'accueil où les animaux sont autorisés à se rendre.

En parallèle, le maître doit également suivre une formation d'aptitude lorsqu'il possède ce type de chien. On observe toutefois des consignes supplémentaires à respecter. L'accompagnateur du chien doit être un adulte majeur qui n'a fait l'objet d'aucune poursuite judiciaire. Il ne doit pas être sous tutelle ni avoir d'antécédent de **maltraitance sur un animal**. Cela vaut aussi pour le retrait de sa garde.

Contrairement aux chiens de catégorie 2, les chiens de catégorie 1 ne sont pas autorisés dans les espaces publics et les transports en commun. Ils peuvent seulement se trouver sur la voie publique, ainsi que dans les parties communes des immeubles.

La muselière pour chien ne constitue qu'une protection matérielle. Elle prémunit contre la puissance et la force d'un animal. Elle ne dispense nullement de **l'éduquer**

correctement, de lui inculquer un bon comportement et de le sociabiliser. Quelle que soit la race concernée, il n'y a pas de chiens foncièrement méchants. Seul un défaut d'éducation ou de la maltraitance peut conduire à de **l'agressivité**.

Chien sans muselière : quelle amende est prévue ?

Dans l'éventualité où l'obligation de muselière pour les chiens catégorisés n'est pas respectée, le contrevenant s'expose à une amende de seconde classe, soit une somme forfaitaire de 150 €. En cas de poursuites pénales, elle peut s'élever à 7 500 €. En fonction des circonstances et des antécédents de la personne, il peut se voir condamner à 6 mois de prison (ferme ou sursis). Si l'animal est responsable d'une attaque, les autorités peuvent décider de l'euthanasier.



Quels chiens sont concernés ?

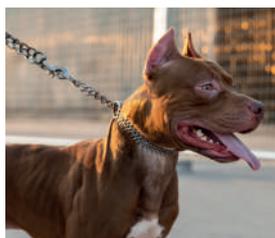
L'article 224 du règlement Général de Police est clair : « Le port de la muselière est obligatoire pour tout chien potentiellement dangereux ou pouvant constituer un danger potentiel pour son propriétaire ou pour autrui en raison de ses attitudes comportementales et/ou caractérielles agressives, ou de sa sélection et/ou de son dressage au mordant, ou d'antécédents agressifs dont il aurait fait preuve et qui se trouve ou circule dans tout lieu public ou privé accessible au public ».

Deux grandes catégories de chiens sont donc concernées :

1° - Les chiens potentiellement dangereux : L'article 1 du Règlement Général de police dresse la liste des chiens potentiellement dangereux : « tout chien appartenant notamment à l'une des races suivantes, apparentés à l'une de ces races ou à leur croisement : American Staffordshire, Staffordshire Terrier, Bull Terrier, Fila Brasileiro, Tosa Inu, Akita Inu, Dogue argentin, Pitbull, Mastiff, Rhodesian Ridgeback, Dogue de Bordeaux, Rottweiler, Doberman, Berger allemand, Berger lakenois, Berger malinois, Groenendael, Bouvier des Flandres, Bouvier des Ardennes, Cane Corso, Matin de Naples. »



Akita Inu



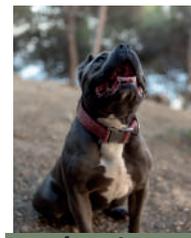
Pitbull



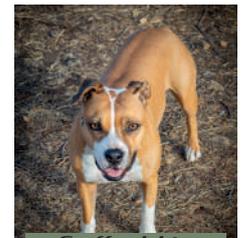
Fila Brasileiro



Bull Terrier



American
Staffordshire



Staffordshire
Terrier

2° - Les chiens qui ont un comportement pouvant être dangereux (*même s'ils ne sont pas repris dans la liste des chiens potentiellement dangereux*).

Soyez prudents. Rappelez-vous et rappelez à vos proches qu'un chien n'est pas un jouet. Qu'il soit doux comme un agneau ou plutôt roquet grognon, prévenez les accidents et respectez le règlement général de police.

Un chien muselé pour notre sécurité à tous.

Les règles à respecter en trottinette électrique



> Soyez prudent!

Pensez à votre sécurité mais aussi à celle des autres.

Séparez-vous de vos casques audio et écouteurs

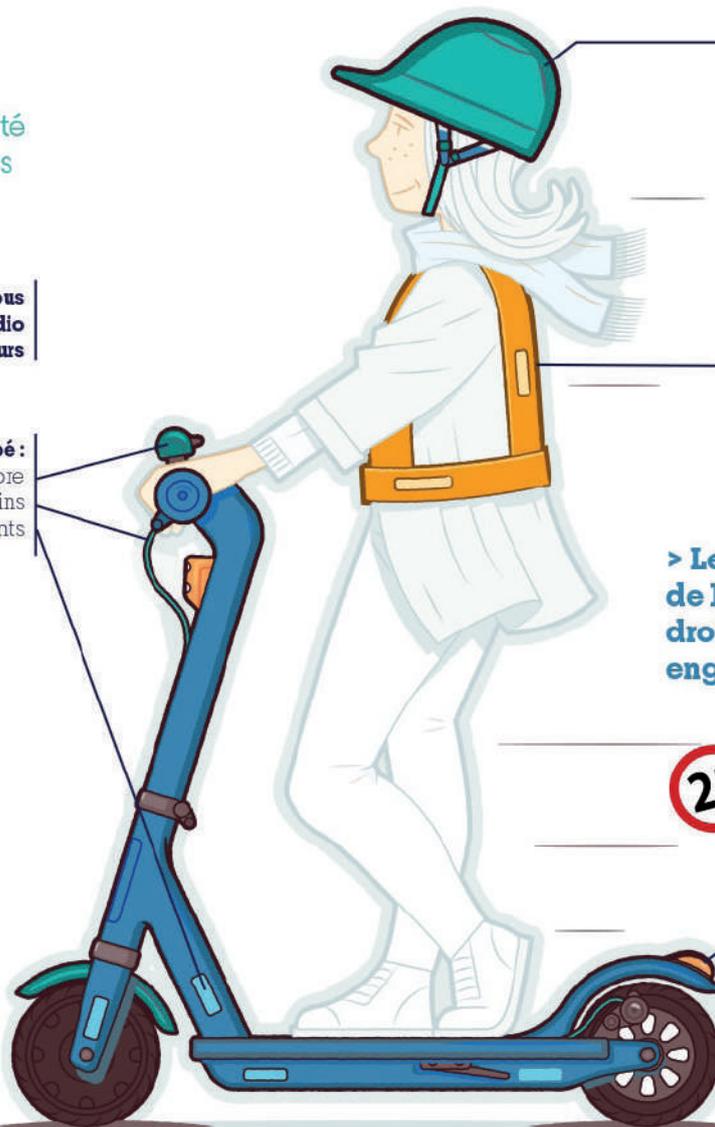
Votre engin doit être équipé :

- d'un avertisseur sonore
- de freins
- de dispositifs rétro-réfléchissants

> Ne transportez pas de passager!

Votre engin est destiné à usage exclusivement personnel.

> Le stationnement sur un trottoir n'est possible que s'il ne gêne pas la circulation des piétons.



Hors agglomération sur les routes autorisées aux EDPM, **le port du casque est obligatoire.** En agglomération, **le port du casque est fortement recommandé.**

Portez un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant. C'est valable la nuit ou en journée lorsque la visibilité est insuffisante en agglomération. **Il est obligatoire hors agglomération** (sur voies autorisées à la circulation des EDPM)

> Les enfants de moins de 12 ans n'ont pas le droit de conduire ces engins.



Votre engin **ne doit pas dépasser les 25 km/h.** *

Votre engin doit être équipé :
- de feux avant et arrière

*Les Engins de Déplacement Personnel Motorisés (EDPM) dont la vitesse par construction est supérieure à 25km/h ne peuvent circuler que dans des espaces privés. Lorsque le véhicule est équipé par le constructeur d'un dispositif de limitation de vitesse, la vitesse maximale par construction est la vitesse réelle permise par le dispositif de limitation de vitesse. Pour pouvoir emprunter la voie publique, les possesseurs doivent faire régler la vitesse maximum de leur EDPM à 25km/h auprès de leur vendeur ou constructeur.

Lorsque vous êtes sur la route...



- Vous n'avez pas le droit de circuler sur les trottoirs ! Ou bien conduisez-le à la main et sans utiliser le moteur.
- En agglomération, vous devez emprunter les pistes et bandes cyclables, lorsqu'il y en a. Sinon vous pouvez circuler sur les routes limitées à 50km/h seulement.
- En dehors des villes, vous pouvez circuler sur les voies vertes et les pistes cyclables ainsi que les voies expressément autorisées à la circulation des EDPM.

QUELLES SONT LES SANCTIONS PRÉVUES ?



Si vous ne respectez pas les règles de circulation :
35 euros d'amende (2^{ème} classe)

Si vous circulez sur un trottoir sans y être autorisé :
135 euros d'amende (4^{ème} classe)

Si vous roulez avec un engin dont la vitesse maximale n'est pas limitée à 25 km/h :
1 500 euros d'amende (5^{ème} classe)

Ils sont nés

03/01/2024 - ADOLPHE Lili-Rose
 03/01/2024 - SANCHEZ PICOULIER Charlotte
 07/01/2024 - BESNARD Nicolas
 14/01/2024 - GUESNE LABARRE Aby
 14/01/2024 - GUESNE LABARRE Élya
 24/01/2024 - PRADES Ivayna
 04/03/2024 - ANASSI Nèla
 05/03/2024 - PECQUEULT CONSTANTIN Giuliana
 08/03/2024 - DUL DA SILVA Kelya
 11/03/2024 - RHANEM Isaac
 13/03/2024 - DOUIDA Younes
 26/03/2024 - FLESCH Maïna
 31/03/2024 - BINET Noam
 10/04/2024 - KILINÇ Mehmet
 13/04/2024 - HERVÉ Ethan
 16/04/2024 - MARY Brianna
 19/04/2024 - STEINBACH Kévin
 06/05/2024 - BOUTAHAR Nahil
 10/05/2024 - HERVÉ Sasha

21/05/2024 - MOUTILLON Leya
 28/05/2024 - KOUAME Ange-Ayana
 08/06/2024 - FRYDMAN Louis
 16/06/2024 - TACITA Jahwël
 17/06/2024 - LEGROS Maïna
 19/06/2024 - LEGALL Adèle
 20/07/2024 - MESRAR FOUCHÉ Léya
 28/07/2024 - DOUIDA Zayd
 07/08/2024 - BOULLY Alice
 17/08/2024 - LESNIC Pavel
 17/08/2024 - LESNIC Petro
 17/08/2024 - MENU Maëlane
 09/09/2024 - DEMBELE Dahlia
 12/09/2024 - DARCHE Cloé
 25/09/2024 - MOLIÈRE Yuna
 04/10/2024 - FERRÈRE Noé
 11/10/2024 - AFOUDACH Yakouta
 15/10/2024 - CAILLÉ JOUIN Massimo
 16/10/2024 - LUST Sacha

18/10/2024 - CRAPET Charlie
 19/10/2024 - SIDIBE Djaymih
 24/10/2024 - DIENOT Talya
 24/10/2024 - VOJVODANOVIC Aleksandar
 31/10/2024 - GARRIGUES Loïs
 05/11/2024 - GONTERO Elsa



Ils se sont mariés

20/01/2024 - RICHI Nora épouse MOULHAM Saïd
 20/01/2024 - SCHWALBACH Brigitte épouse LEMAÎTRE Daniel
 02/03/2024 - FARCHACH Karima épouse DAT Bernard
 06/04/2024 - LE BRIGAND Cindy épouse CLAUSE Jérémy
 01/06/2024 - BARBÉ Nathalie épouse JUCHAULT Sébastien
 15/06/2024 - METAYER Sandra épouse VIRLOUVET Fabien
 15/06/2024 - COTTEREAU Flavie épouse HIRBEC Nicolas
 22/06/2024 - LAPORTE Sylvie épouse GRIFFOUL Richard
 22/06/2024 - LE CALVÉ Frédérique épouse FAVERIS Philippe
 29/06/2024 - BOUCHARINC Liliane épouse LEFEBVRE Patrice
 06/07/2024 - PARENT Aurélie épouse BOUFFAY Mickaël
 27/07/2024 - PREVOTEAU Lorelei épouse N'GUYEN VAN DANH Yllan
 31/08/2024 - DANIEL Sarah épouse RIVES Davy
 07/09/2024 - BERHAULT Laura épouse DÉGAINE Yoan
 14/09/2024 - SAINVIL Guylaine épouse GROSSET Christophe
 21/09/2024 - DE BACKER Rebecca épouse HÉNO Denis
 22/09/2024 - APARICIO-SERRANO Aurélie épouse ZIHOUNE Liazid
 28/09/2024 - BERTRAND Cristie épouse BOURDON Sébastien
 28/09/2024 - SMIDA Sirine épouse FEKI Elyes
 26/10/2024 - KANA NOAH Marie épouse FOUAUX Denis
 26/10/2024 - HUBERT Sophie épouse FRESSART Dorothée
 02/11/2024 - DUBOIS Monique épouse DIORÉ DE PÉRIGNY Hervé

Ils se sont PACSÉS

13/01/2024 - DELAMARE Valentin et MERCURIN Anthéa
 13/01/2024 - NONCHÉ Christophe et FLEURY Stéphanie
 03/04/2024 - SEGRET Romain et MARIET Océane
 29/04/2024 - GRANDON Yann et BOUGOU Ludevine
 05/06/2024 - CHAMPET Romain et BLANDIN Lucile
 19/06/2024 - LOMET Sébastien et COLIN Christel
 14/08/2024 - FLESCH Melvin et NOËL Luna
 17/08/2024 - SANCHEZ Denis et PICOULIER Blandine
 16/11/2024 - BRUNO Kévin et FLAMENT Eva

Un retour aux sources pour notre ancien percepteur des impôts (de 1976 à 1978), Hervé DIORÉ DE PÉRIGNY, qui célébrait son mariage le 2 novembre 2024 avec Monique DUBOIS, ancienne coiffeuse à Nonancourt.



Séquence émotion pour le renouvellement des vœux de mariage (40 ans) de Pierre et Roselyne LEFORT, le 26 octobre 2024.

© Crédit Photo : Lillie Studio



Ils nous ont quittés

03/01/2024 - SIMON Jeannine née BODON - 93 ans

06/01/2024 - BRÉTINIÈRE Alain - 59 ans

17/01/2024 - NÉDÉLLEC Joseph - 100 ans

21/01/2024 - DUPAILLON Cédric - 39 ans

22/01/2024 - DARU Claude - 64 ans

02/02/2024 - DI CRISTO Josiane née BOSSUT - 70 ans

07/02/2024 - TRUBLIN SAVOYE Anna née ZGORECKI - 95 ans

11/02/2024 - LAMY Simonne née LEFEBVRE - 93 ans

15/02/2024 - BURTIN Jean-Pierre - 84 ans

27/02/2024 - VERDENET Renée née SARRAZIN - 103 ans

05/03/2024 - SIGOT Anne née ROBERT - 91 ans

12/03/2024 - BELJAMBE Raymonde - 91 ans

12/03/2024 - DEBLOIS Raymonde née HUBERT - 90 ans

13/03/2024 - ZIHOUNE Ilyés - 5 ans

15/03/2024 - DA SILVA OLIVEIRA Violante née DUARTE DOS SANTOS - 89 ans

17/03/2024 - GEFFROY Micheline née GILLET - 93 ans

27/03/2024 - BOUFFINIER Huguette née CONFAIS - 101 ans

28/03/2024 - LEROUX Anny née GARTIN - 77 ans

08/04/2024 - AUBIN Edmonde née LALOT - 87 ans

14/04/2024 - LAURENT Bernard - 82 ans

21/04/2024 - GUESNE LABARRE Élya - 3 mois

23/04/2024 - CAMY Jeannine née GAUTHEROT - 84 ans

30/04/2024 - DUMÉRY Jacqueline née MIGEON - 87 ans

07/05/2024 - GERMOND Guy - 88 ans

09/05/2024 - DEGLANE Pascal - 61 ans

12/05/2024 - ROINGEAU Bernadette née DUBOC - 90 ans

19/05/2024 - PETIT Huguette née VOISIN - 94 ans

24/05/2024 - LAUNAY Thérèse née DEMERET - 90 ans

25/05/2024 - GUILLOU Michèle née JANVIER - 81 ans

30/05/2024 - BRAULT Marguerite-Marie née GAMBIER - 80 ans

02/06/2024 - MUSITELLI Michèle née MAUGER - 70 ans

02/06/2024 - CHAMPION Jacqueline née LECORNUÉ - 89 ans

03/06/2024 - MANSION Christian - 75 ans

05/06/2024 - AUNON MONCADA Manuel - 73 ans

05/06/2024 - LASNIER Odette née POIDEVIN - 95 ans

06/06/2024 - ZIHOUNE Lakhdar - 76 ans

07/06/2024 - TAMAZIT Saïd - 83 ans

13/06/2024 - GOMEZ François Xavier - 68 ans

18/06/2024 - COUTURE Bernard - 88 ans

22/06/2024 - SALORT Loeticia née OLIVIER - 91 ans

23/06/2024 - LIMANT IVANOFF Cécile née LAVERRIÈRE - 91 ans

25/06/2024 - VAGLIO BERNE Christian - 61 ans

03/07/2024 - FLÉHO Maurice - 86 ans

04/07/2024 - CHANTRY Jacqueline née CARON - 92 ans

06/07/2024 - JOUAUD Guy - 75 ans

12/07/2024 - PIQUET Bernard - 79 ans

01/08/2024 - MARTIN Henri - 94 ans

04/08/2024 - DALON Violette née LÉCAUDÉ - 82 ans

09/08/2024 - RÉGNIER Guy - 74 ans

11/08/2024 - MORICE Micheline née TALVAT - 87 ans

23/08/2024 - BEUGNON Colette née BRAECKMANN - 100 ans

23/08/2024 - CHÂBLES Monique née JEAN - 89 ans

05/09/2024 - DAVID Chantal - 71 ans

09/09/2024 - COTTEREAU Thérèse - 71 ans

12/09/2024 - METZ René - 81 ans

20/09/2024 - HÉNOT Michel - 92 ans

01/10/2024 - MARTIN Suzanne née CARRIÈRE - 93 ans

07/10/2024 - VIGNERON Henri - 85 ans

09/10/2024 - BRIAR Clotilde née PELICO - 83 ans

09/10/2024 - DOINEAU Suzanne née DENIS - 91 ans

10/10/2024 - GUILLOU Maurice - 96 ans

01/11/2024 - MARÉCHAL Antoinette née LEBATTEUR - 94 ans

03/11/2024 - TRAVERT Aurélien - 41 ans

07/11/2024 - GRAND Fabienne née PARSY - 72 ans

10/11/2024 - BLIN Jackie - 77 ans

24/11/2024 - STRUB Christine - 64 ans

24/11/2024 - CHARRÉ Camille - 87 ans

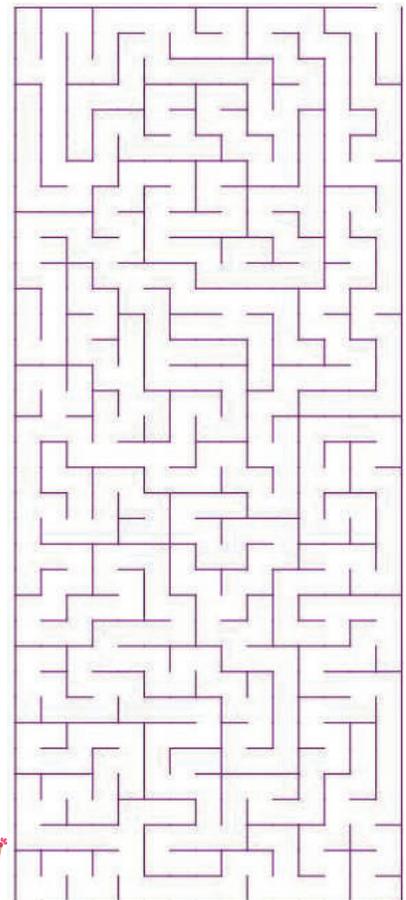
Retrouvez à quel sport appartiennent les balles

- 1) Foot ● ● 
- 2) Ping Pong ● ● 
- 3) Boccia ● ● 
- 4) Billard ● ● 
- 5) Handball ● ● 
- 6) Base-Ball ● ● 
- 7) Rugby ● ● 
- 8) Tennis ● ● 
- 9) Bowling ● ● 
- 10) Pétanque ● ● 
- 11) Volley Ball ● ● 

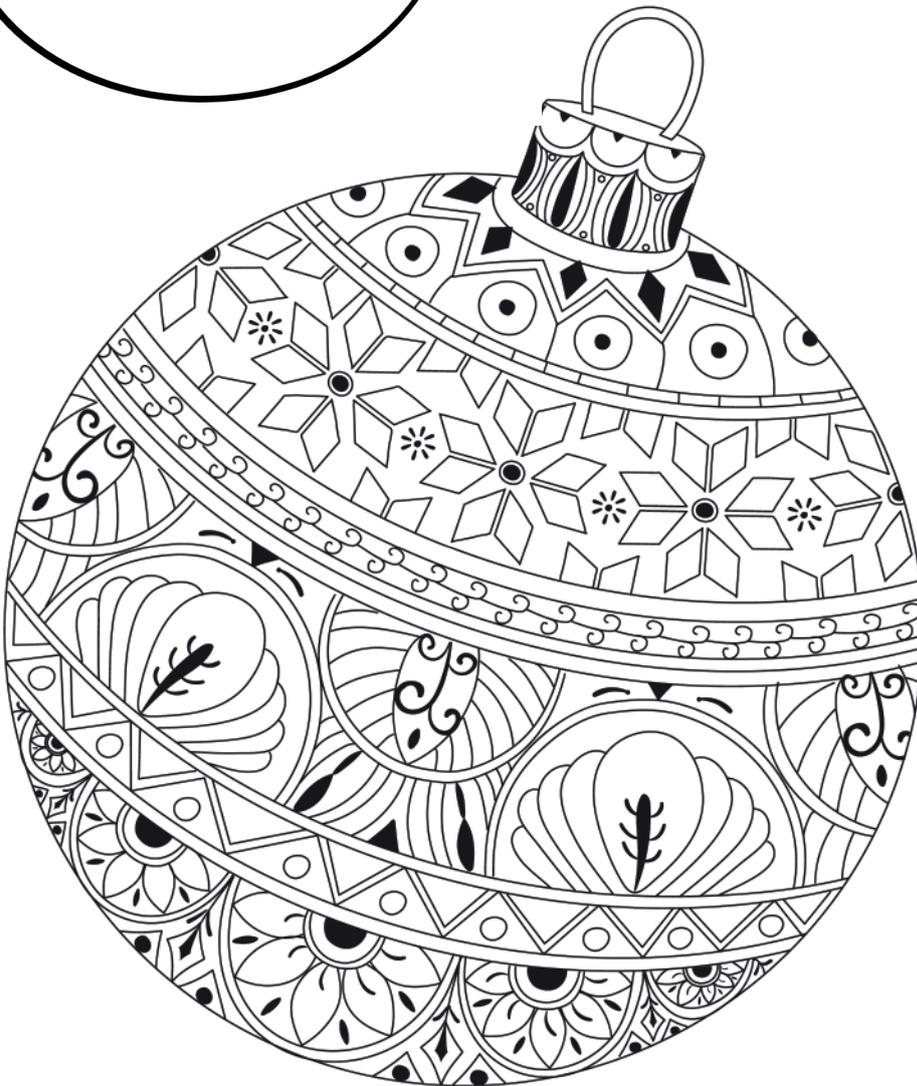
Sudoku - Niveau moyen

	2		3	7			6	
	9	7		8	2	5		
8		5	9					7
	7			1	8			
			7			6	3	8
5				4	3		7	
	8	4		3			9	
3			8		7			2
7	1				4		8	6

Retrouvez le traineau du Père Noël



Coloriage



Concours de dessin

Premiers dessins parvenus en notre mairie, en attente des suivants pour la sélection par notre jury, à vos crayons !



Évènements à venir

DÉCEMBRE 2024

Dimanche 22 Décembre - 15h

- Spectacle de Noël - Michka + Remise des prix du concours de dessin

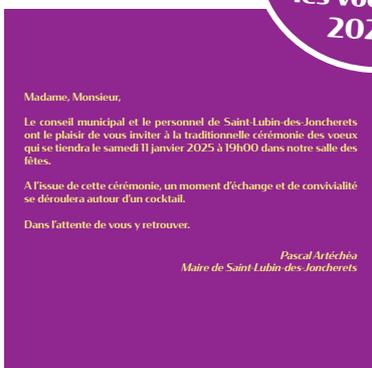
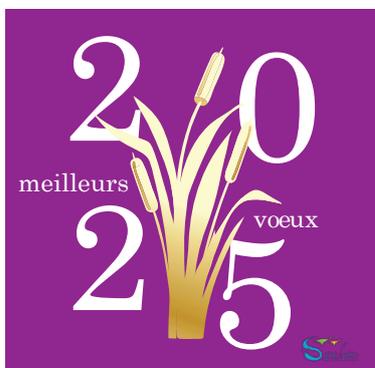
Salle des fêtes

JANVIER 2025

Samedi 11 Janvier - 19h00

- Voeux du Maire + Remise du Legs Lefèvre

Salle des fêtes



Nous vous attendons nombreux pour les voeux de 2025 !

Mardi 14 - Mardi 21 - Mardi 28 Janvier - 14h

- Atelier pour les séniors

Salle des anciens

FÉVRIER 2025

Mardi 18 Février - 14h

- Atelier pour les séniors

Salle des anciens

Jeudi 20 Février - 14h30

- Thé dansant

Salle des fêtes

MARS 2025

Dimanche 16 mars - 9h

- Salon du jouet

Salle des fêtes

Mercredi 19 mars - 18h

- Commémoration de la guerre d'Algérie

Monument aux morts au cimetière

Samedi 22 Mars - 20h

- Pièce de théâtre - « Maîtresse à plein temps »

Salle des fêtes

Samedi 29 Mars - 20h

- Soirée disco

Salle des fêtes

Solutions des jeux

Page 24 :

1) Foot



2) Ping Pong



3) Boccia



4) Billard



5) Handball



6) Base-Ball



7) Rugby



8) Tennis



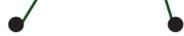
9) Bowling



10) Pétanque



11) Volley Ball



4	2	1	3	7	5	8	6	9
6	9	7	4	8	2	5	1	3
8	3	5	9	6	1	4	2	7
9	7	3	6	1	8	2	5	4
1	4	2	7	5	9	6	3	8
5	6	8	2	4	3	9	7	1
2	8	4	1	3	6	7	9	5
3	5	6	8	9	7	1	4	2
7	1	9	5	2	4	3	8	6

